

Bangboka fait espérer Kisangani



La nouvelle aéroport redonne vie à l'ex-troisième ville du Congo

Dans une autre vie, elle était citée comme la troisième ville de l'ex-Zaïre. Kisangani, Stanleyville jusqu'en 1966, Stanleystad pour

les Néerlandophones, cette ville qui possède des sœurs aux États-Unis - Stanleytown en Virginie, Stanleyville en Caroline du Nord - et Stanleyville, une localité au Canada oubliée dans le parc national du

Gros-Morne, a été déclassée de son rang par la ville de Goma au Nord-Kivu et, très bientôt, par celle de Bunia, en Ituri, deux provinces en guerre. Mais l'espoir renaît à Kisangani avec l'Aéroport Internatio-

nal de Bangoka (Bangboka) dont la nouvelle aéroport et la piste refaites ont été officiellement ouvertes samedi 26 octobre par le Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo en présence de

personnalités politiques locales et nationales, notamment des membres du Gouvernement et les mandataires de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme.

À lire et relire pages 3 à 6.



Augustin Kabuya au cœur du débat sur la Constitution

C'est le Secrétaire Général de l'UDPS, Augustin Kabuya Tshilumba Mwana Bute qui avait, le premier, lancé le débat. Le débat de la révision (ou du changement) de la Constitution. Le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo lui a donné raison. Lors de son discours à Kisangani, première sortie dans l'arrière-pays depuis sa réélection (plus de 73% des voix), le Président de la République a confirmé les déclarations du Secrétaire général du parti présidentiel.



Le Secrétaire Général de l'UDPS, Augustin Kabuya Tshilumba Mwana Bute. DR.

« Notre Constitution a été rédigée à l'étranger et par des étrangers. Il faut au pays une nouvelle Constitution adaptée aux réalités du pays. Nous devons savoir que notre Constitution a des faiblesses et elle n'est pas adaptée aux réalités du pays. Notre

Constitution doit être élaborée sur la base de nos habitudes, en tant que peuple congolais », a déclaré le président de la République mercredi 23 octobre 2024 lors de son meeting à la Place de la Poste, à Kisanagnai, ajoutant : « notre constitution doit être élaborée sur la base de nos habitudes, en tant que peuple congolais ». Il a poursuivi qu'il désignera l'année prochaine une commission nationale

chargée d'élaborer une nouvelle constitution adaptée aux réalités congolaises et « qui ne va plus handicaper le fonctionnement du pays ». Il n'en fallait pas plus pour que des opposants, Moïse Katumbi Chapwe et Martin Fayulu Madingi haussent le ton. Suivis par l'Église Catholique via l'ex-abbé Donatien Nshole pour qui « la CENCO (la Conférence Épiscopale nationale du

Congo, ndlr) dit non au changement ou à la révision de la Constitution », ajoutant que « les prélats catholiques appellent à une mobilisation générale pour décourager ce projet qu'ils qualifient de dangereux pour le pays. Lors d'une matinée politique le 25 octobre 2024 au siège de l'UDPS, l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social, Augustin Kabuya Tshilumba Mwana Bute est revenu sur

son annonce. Il a affirmé que le Chef de l'État n'avait pas réalisé tout ce qu'il avait promis à la population lors de son premier mandat suite à l'actuelle Constitution qui le bloque. Ce qui est plus grave c'est quoi? La personne qui est censée protéger la Constitution est le Président de la République. Il vous dit qu'il y a des couacs, vous allez faire des débats pourquoi? Le Chef de l'État a expé-

rimenté son pouvoir avec la Constitution durant son premier mandat. Tout ce qu'il avait promis à la population, il a réalisé certaines promesses mais d'autres, la Constitution l'ayant bloqué », a-t-il déclaré.

LA RÉACTION DE LA PORTE-PAROLE.

Puis d'affirmer qu'il ne faut pas être pasteur pour savoir que la Bible est divisée en deux : Le nouveau et l'ancien testaments. « Je peux vous dire que toute personne née avec de l'intelligence vous dira que notre Constitution n'est pas bonne. Est-ce que pour connaître que la Bible a deux parties, l'ancien testament et le nouveau testament, il faut faire la théologie? Est-ce qu'il faut être pasteur pour connaître ces choses? Je vois des gens dans l'orgueil dire que Kabuya veut parler de tout, non », a-t-il rétorqué. Plus tard, Kabuya a précisé : « C'est nous qui sommes la première force dans ce pays, vous m'écoutez? Il n'y a personne qui peut nous intimider. Et je vous dis que le message du Chef de l'État lorsqu'il a parlé d'une opposition yanzala (une opposition affamée) c'est une expression ou un langage qu'il a utilisé comme nous tous nous disons par exemple que je n'ai pas de munitions à perdre sur des corbillards. Est-ce que les hommes sont des corbillards? Est-ce que moi j'ai les armes? Qu'ils ne dénaturent pas les propos du chef de l'État parce que par son

éducation, il ne peut pas insulter les gens. Nous qui sommes ses proches, nous savons très bien comment il se comporte ». Il faut dire que la porte-parole du Président de la République Tina Salama, a déclaré que le Président signera prochainement une ordonnance qui définira les missions, l'objet et l'ampleur de cette révision constitutionnelle, ainsi que la composition de la commission, qui planchera en 2025 sur le projet. Peut-on envisager un référendum pour changer cette constitution? Oui, a répondu Tina Salama. Mais pour l'instant, rien n'est encore arrêté et l'idée reste ouverte à de nombreuses options. Pour l'ancien ministre de la Santé, Eteni Longondo, « le texte actuel ne garantit pas la souveraineté du pays, quant à la question du troisième mandat, ce sera au peuple de trancher ». « La Constitution était écrite dans une période de guerre, pendant que la nation congolaise était plus ou moins faible et qu'il fallait qu'elle accepte certaines choses au détriment de Congolais. Alors maintenant, nous pensons que nous sommes devenus forts et nous devons écrire une constitution qui donne aux Congolais la souveraineté de sa terre. Si le peuple congolais nous demande d'ajouter des années dans un mandat, par exemple de 5 à 7 ou de 5 à 9, là, c'est le peuple congolais. Mais pour le moment, nous n'en discutons pas », a-t-il déclaré sur Rfi.

Accusé d'appel à la désobéissance

Le tribunal de paix de Kinshasa Gombe a ouvert le 24 octobre le procès contre Seth Kikumi, président du parti politique Piste pour l'Émergence. Il est accusé d'incitation à la désobéissance civile et de diffusion de faux bruits. L'audience foraine a eu lieu à la prison centrale de Makala.



Seth Kikumi devant la barre. DR.

braver la peur mais d'apprendre définitivement à dire non. « Vous avez appris que le président Félix Tshisekedi veut changer la Constitution avec ses institutions illégitimes (...) Nous allons le stopper, et nous comptons sur vous », a souligné l'organe de la loi. L'officier du ministère public a relevé que Seth Kikumi aurait fait des déclarations de nature à inciter la population à la désobéissance civile, lors d'un mee-

ting en ces termes : « Le Congo va mal parce que vous les grands Katangais, qui êtes réputés des résistants, des guerriers, des combattants, des révolutionnaires, vous faites semblant de ne voir ni d'entendre ce que même les aveugles et les sourds ont déjà vu et entendu (...) Les Katangais sont les premières victimes de l'intolérance, de la prédation, de la dictature et des insultes du régime en place ».

LA PRÉCISION DU FAIT
LA RECHERCHE DU DÉTAIL
LA PUISSANCE DU VERBE
LA FORCE D'UN MÉDIA.



THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

Bangboka fait espérer Kisangani



Samedi 26 octobre 2024, le Président de la République, accompagné d'un comité restreint de la RVA-SA, visite l'aérogare de Bangboka. DR.

Il faut le dire d'entrée de jeu : rien aujourd'hui à Kisangani ne ressemble à ce que fut Kisangani hier. Il faut le dire sans hésitation : ce qui fut la troisième ville de l'ex-Zaïre ne l'est plus désormais.

On a beau circuler dans les rues et avenues de l'ex-Stanleyville, nulle part, à proprement parler, un immeuble neuf, nulle part une brique qui élève un

mur, nulle part un hôtel correct. Tout ici comme développement est à l'arrêt. Toute image que donne cet ancien poste colonial fondé en décembre 1883, sur l'île «Wana Rusari», par Henry Morton Stanley, longtemps appelé «Poste des StanleyFalls» ou les «Falls» ou «Boyoma», qui connût tous les conflits armés, est des années colonisation mais jamais restaurée, au contraire, totalement délabrée. Si rues et avenues en terre jaune tiennent, l'ex-Stanleyville le doit à la plate ville qu'elle est au point

qu'aucune érosion ne survient même si Kisangani reçoit un déluge de pluie comme ce matin de samedi 26 octobre 2024, jour de l'inauguration de la nouvelle aérogare et de la nouvelle piste de l'Aéroport International de Kisangani Bangboka.

LA FAUTE À L'ÉTAT ?

Kisangani, ville tracée par «le majestueux fleuve Congo» dont le port est introuvable et où des pirogues bondées et des balénières qui ressemblent à des véhicules funéraires

se déplacent dangereusement jour et nuit.

La route en terre battue qui mène à l'aéroport n'offre pas une autre image sinon celle des habitations et des habitants qui rappellent des villages de l'arrière-pays. Aucun doute, l'ex-Stanleyville a cessé d'être la troisième ville du pays. Kisangani d'aujourd'hui n'a rien ni de Kolwezi, ville minière d'aujourd'hui et de demain dans le lointain Lualaba qui se construit jour après jour, ni de Goma, l'autre ville minière toute proche,

ville des ONG internationales au Nord-Kivu qui, malgré des coulées de lave qui l'ont noirci, élève immeubles et tours qui font penser à une ville de l'Occident, ni, de Bunia, dans l'Ituri, ville du Nord-Est qui, hier, fit partie d'une même province avec Kisangani. Le démembrement des provinces intervenu le 11 juillet 2015, édicté par l'article 2 de la Constitution du 18 février 2006, considéré comme un programme de développement qui vit la Province Orientale se scinder en quatre

provinces (Haut-Uele, Bas-Uele, l'Ituri et La Tshopo), explique-t-il le sort d'une Tshopo donnée à tort comme démunie économiquement? Certes, il y a aussi le Bas-Uelé. Mais que peuvent nombre de nos provinces se trouvant dans la même situation pour qu'un jour elles se relèvent? La nouvelle aérogare de Bangboka et sa piste, inaugurées samedi 26 octobre par le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, arrive comme une chance pour Kisangani cité

comme un hub naturel.

Le Vice-Premier ministre en charge des Transports, Voies de Communication et Désenclavement Jean-Pierre Bemba Gombo l'a déclaré dans son discours ce 26 octobre.

« La réhabilitation des chaussées aéronautiques et du terminal passagers de l'Aéroport International de Kisangani Bangboka qui a commencé en 2017, en ce qui concerne l'aérogare et en 2021, s'agissant de la piste, résulte de la seule volonté du président

(Suite en page 4).

Comment éviter que l'aéroport ne devienne un éléphant blanc

(Suite de la page 3).

de la République, dans sa vision de doter notre pays, des aéroports modernes et répondant aux normes de sécurité internationale (...). La piste de cet aéroport a une longueur de 3500 m (...) et peut accueillir 300 passagers en heure de pointe avec ses 6 guichets. Cet aéroport a pour vocation d'accueillir plus de vols internationaux».

Mais comment rêver développement par le tourisme quand n'existe aucun attrait? Question adressée au pouvoir local et à l'État central si l'on veut éviter que cette infrastructure ne devienne un jour en éléphant blanc.

Sur la nouvelle territorialisation congolaise découlant de l'article 2 de la Constitution du 18 février 2006 et considérée comme un programme de développement, il existe un texte du chercheur Étienne Ngoie, de l'Université Pédagogique Nationale, UPN.

Pour ce chercheur, «la mise en œuvre (de cet article 2, ndlr) n'a pas encore apporté aux provinces les conditions nécessaires de production de richesses, comme en Inde, permettant de remplacer la planification centrale de l'État».

Ci-après : Deux raisons expliquent cette situation : la voracité du pouvoir central et la mauvaise gouvernance économique et financière. La voie de la réussite recommande aux dirigeants des provinces d'user, avec la participation de la base, d'imagination créatrice, notamment pour planifier à moyen et long terme les objectifs de production pour satisfaire les besoins. Tous les acteurs du territoire émettent le besoin de nouveau territorial par la réorganisation des provinces, en dépit de l'absence de volonté politique et de culture démocratique chez certains, qu'il faut dépasser pour gagner la bataille de la régénération. En quatre points ci-dessous, nous avons tenté de construire

l'essentiel de la présente réflexion :

- la permanence de la technique de découpage territorial auquel le Congo recourt toujours pour résoudre des tensions politiques, ainsi que sa nouvelle logique ;
- le rapprochement des administrés en direction de l'administration provinciale, pour rendre tangible la présence de l'État ;
- le poids des contraintes et pesanteurs de tout ordre liées à la création de nouvelles provinces ;
- le découpage territorial comme outil du développement du territoire national. Tout au long de son existence politique, le Congo s'est appuyé sur des découpages du territoire pour organiser sa territorialisation. En 1924, le système colonial belge créa 4 grandes provinces pour mieux contrôler la mobilité des personnes : Équateur, Province orientale, Congo-Kasaï et Katanga. À la suite de la crise mondiale, en 1933, le nombre des provinces est passé à 6, reprenant les noms de leurs chefs-lieux respectifs : Coquilhatville, Stanleyville, Costermansville, Lusambo, Elisabethville et Léopolville. Près de quinze ans après, toutes sauf une changent de noms (Équateur, Province orientale, Kivu, Kasai, Katanga et Léopolville), jusqu'à l'indépendance du Congo en 1960, moment où elles jouissent enfin d'une autonomie politique. Pour résoudre le chaos de la guerre civile faisant suite à l'indépendance, 21 provinces furent créées en 1963, puis fusionnèrent trois ans après en 8 provinces, alors que tout le pays subit de nouvelles dénominations : le Congo devient Zaïre, et les provinces des régions. Puis, dans l'optique d'un redécoupage en 1988, le gouvernement a retenu la province du Kivu à titre expérimental en 3 provinces : Maniema, Nord-Kivu et Sud-Kivu. À cette époque, le Congo compte alors onze provinces (de Saint-

Moulin, 1992). En 1997, l'avènement de Laurent Kabila restaure quelques dénominations d'avant 1970 ; le Zaïre redevient Congo et les régions, des provinces. La reprise de la guerre a désintégré le pays de 1998 à 2003 ; des pans entiers de territoires sont tombés sous contrôle de groupes militaires locaux et étrangers, ainsi que de troupes régulières du Rwanda, de l'Ouganda, voire du Burundi. La RDC tentait alors d'exister, mais elle était un vaste espace divisé en plusieurs administrations. Afin d'instaurer une paix durable et stable, elle opta pour une nouvelle réforme qu'elle inscrit dans la recherche d'un nouvel équilibre et d'un consensus national avec un partage plus consensuel des ressources, tout en préservant l'intégrité du pays. Aux termes de l'article 2 de la Constitution du 18 février 2006, le Congo comprend la ville de Kinshasa, sa capitale, et 25 provinces. Cette nouvelle législation fait de la province une composante politique et administrative du territoire, dotée d'une personnalité juridique et gérée par des organes locaux : l'assemblée provinciale, élue au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans, est l'organe délibérant ; le gouvernement provincial est l'organe exécutif. Le gouverneur et le vice-gouverneur sont élus pour un mandat de cinq ans, renouvelable une seule fois par les députés provinciaux, au sein ou en dehors de l'assemblée provinciale ; ils sont investis par ordonnance du président de la République (Vundwawe, 2009). Pour fixer la composition, l'organisation et le fonctionnement des entités territoriales décentralisées et leurs rapports avec l'État et les provinces, la loi organique sur la décentralisation est promulguée en 2008 (op. cit.). Dans cette perspective, les provinces peuvent créer des services publics provinciaux et locaux. Le transfert des compétences voulu

par la constitution se traduit par des dispositions financières sous forme de rétrocession de 40 % des recettes à caractère national (Mabi, 2009). Comme on le voit, cette réforme a opéré dans le texte un réel transfert des compétences, des charges et ressources au profit des provinces et entités territoriales décentralisées.

En dépit du suffrage du peuple requis lors du référendum de 2005, la réforme relative au découpage territorial s'est réalisée en son absence. Pourtant, par essence, la décentralisation met la population au centre du processus par son implication active (Raogo, 2001). Sous cet angle, l'objectif de cette réforme est le développement du pays à partir de sa base grâce entre autres au rapprochement des administrés en direction de l'Administration, par une meilleure division du travail entre pouvoir central et pouvoirs provincial et local, ainsi qu'une répartition équitable des ressources du pays, entre le pouvoir central et le pouvoir local, d'une part, et entre les provinces suivant les principes de leur capacité contributive et de la solidarité, d'autre part (Muzito, 2015b). Pour y parvenir de façon efficace, la population doit s'approprier la réforme pour veiller à ce que cet esprit de décentralisation soit respecté et que les dispositions juridiques formelles reflètent ses préoccupations et les réalités dans lesquelles elle vit. Il lui est ainsi nécessaire d'acquiescer un certain nombre de compétences et d'aptitudes, notamment une bonne compréhension des textes relatifs à la décentralisation et une bonne lecture des enjeux pour participer et intervenir efficacement au niveau local dans les processus de prise de décisions qui les concernent. La population doit être convaincue qu'elle est une pièce maîtresse et doit exiger des collectivités qu'elles lui rendent compte de la gestion des affaires locales. Cependant, la pau-

vreté et l'analphabétisme qui sévissent au Congo freinent la participation active de sa population et, en conséquence, son accès à une information de qualité (CTAD, 2013). Là où elle existe, elle apparaît en effet souvent teintée de discours partisans. En raison du niveau de pauvreté actuel, la population, qui perçoit les principes de la gouvernance démocratique comme essentiels à l'expression de ses initiatives, veut que des mesures concrètes susceptibles de résoudre ses problèmes quotidiens soient réellement mises en œuvre (op. cit.).

Le processus d'installation des nouvelles provinces et celui de leurs autorités vient d'être engagé, mais le pays est pauvre, souffrant d'un taux de chômage de 70 %, d'un grand déficit en infrastructures de base, sans budget d'État. Elle devait pourtant organiser les élections provinciales courant 2015 (Muzito, 2015b), alors que, d'après une certaine opinion, le tribalisme y est fort présent. À cet égard, le démembrement vient plus poser des problèmes qu'il n'en résout. Les 11 anciennes provinces ne disposaient pas de cadre légal pour le recrutement et la carrière de leur personnel au sein de la fonction publique provinciale ou locale et ont fonctionné sans caisse de péréquation nécessaire pour le financement des investissements à faible capacité fiscale contributive. En matière du transfert des pouvoirs, elles étaient privées des pouvoirs politiques et administratifs pourtant dévolus par la Constitution. Elles dépendaient du personnel des services déconcentrés de l'État même pour les domaines relevant de leur compétence exclusive. Sur la rétrocession de 40 % des recettes à caractère national, montant inscrit au budget de l'État chaque année et dû aux provinces, elles n'en recevaient en moyenne que 10 % (Muzito, 2015a). Comme on le voit, les anciennes provinces, à l'origine des

nouvelles, sont porteuses de faiblesses sur tous les plans. Ainsi, cet héritage n'a pu leur permettre ni de faire fonctionner leurs institutions sur l'année 2015, ni de rémunérer leurs personnels. La plupart ne disposent pas d'un minimum d'unités économiques pour leur développement du fait de l'absence de réseaux routiers d'intégration locale, provinciale et nationale, de dessertes agricoles, d'unités d'adduction d'eau, de centrales hydroélectriques et de réseaux bancaires. Certaines ont hérité de groupes rebelles alors que d'autres sont occupées par une seule et même tribu (Ngoie, 2014). Quel peut alors y être le sort de ressortissants d'autres provinces ou d'autres tribus qui y vivent ?

Ce tableau présente un État en faillite, dans lequel les provinces nouvellement créées sont elles aussi en faillite avant même leur naissance. Cette situation tient au fait que la précipitation et l'improvisation avec lesquelles le gouvernement les met en place démontrent qu'il a nettement l'intention de les maintenir dans un système de gestion centralisée des pouvoirs par l'accapement de leurs ressources et le non-transfert de leurs compétences exclusives. Pour ce faire, elles méritent le qualificatif de « coquilles vides » (Muzito, 2015a) qui leur sont accolés. Est-il toujours opportun pour le Congo de passer à 26 provinces ? La réponse est oui à condition que le gouvernement crée une nouvelle vision, gage d'un transfert réel des pouvoirs et des ressources au profit de ces provinces et de leurs entités territoriales décentralisées. Dans cette perspective, il est appelé, à travers l'exercice 2016, à budgétiser au profit des provinces, et à leur verser, en plus des 40 % de la rétrocession, 10 % des fonds de péréquation pour leur permettre de financer leur installation, avant la mise en place effective de la caisse nationale de péré-

quation. L'État doit ensuite s'engager à leur verser désormais la totalité des crédits liés aux investissements provinciaux en vue d'améliorer leurs ressources et de renforcer leurs capacités d'intervention concernant les investissements de proximité en matière agricole et social et d'infrastructure routière (Muzito, 2015a). Enfin, il doit procéder à la mise en place rapide de la caisse de péréquation, pour tenter de corriger les déséquilibres qui caractérisent aujourd'hui la répartition du revenu national. Les dirigeants des nouvelles provinces doivent proposer des alternatives intégrant la mise en place des programmes appropriés et associer les populations au processus de recherche de solutions (Ngoie, 2014). Par ailleurs, la régénération des provinces démembrées peut aussi passer par le biais de l'entreprise privée. Cette formule est aujourd'hui d'usage dans la politique urbaine partout dans le monde, dans le cadre de contrats que le secteur public passe avec le secteur privé (op. cit.). Les autorités des nouvelles provinces, en partenariat avec les capitaux privés, peuvent créer des infrastructures économiques et sociales de base et des axes routiers d'intégration intra et interprovinciale, indispensables pour la création d'un marché intérieur et son ouverture aux investisseurs étrangers. Le découpage territorial des nouvelles provinces est une réponse du Congo au défi d'une politique territoriale de développement fondée sur la gouvernance participative. Il ouvre la porte à de multiples opportunités d'investissement dans tous les secteurs au regard du potentiel naturel congolais. Cependant, il ne produira d'effets que s'il existe, comme en Bolivie, une meilleure adéquation entre pouvoir provincial et central.

ÉTIENNE NGOIE ■
Université
Pédagogique Nationale.

Jean-Pierre Bemba croit à l'effet de l'aéroport de Kisangani

Pilote d'avion, le Vice-Premier ministre en charge des Transports, Voies de Communication et de Désenclavement, Jean-Pierre Bemba Gombo connaît les transports aériens. Arrivé à Kisangani avec son avion en vue de prendre part à la cérémonie d'inauguration de l'aérogare rénovée de l'Aéroport International de Bangoka à Kisangani, il n'a pas caché son bonheur, déclarant haut et fort, dans son discours, que cet aéroport «est un projet d'envergure, un véritable bijou architectural (...), qui a pour vocation d'accueillir plus de vols internationaux». Un moment que JPBG «a célébré (...) en posant une pierre angulaire pour l'avenir de cette province et de notre pays». Il a déclaré que cet «aéroport, qui sera un véritable carrefour aérien, symbolise notre engagement à améliorer la connectivité, à favoriser le désenclavement et à promouvoir le développement économique de notre belle province de la Tshopo et au-delà». Il «résulte de la seule volonté du Président de la République dans sa vision de doter notre pays des aéroports modernes et répondant aux normes de sécurité internationale en la matière». Jean-Pierre Bemba Gombo a souligné «que l'Aéroport International de Kisangani-Bangoka soit le point de départ de nouvelles réussites pour notre pays». Ci-après.

C'est avec un immense plaisir et une profonde fierté que je me tiens devant vous aujourd'hui pour célébrer un moment historique dans le développement de notre infrastructure aérienne : l'inauguration des chaussées aéronautiques et du



À Kisangani, samedi 26 octobre 2024, Jean-Pierre Bemba Gombo arrivé à bord de son avion, n'a pas caché son bonheur en vantant la nouvelle plateforme. DR.

terminal passager de l'aéroport international de Kisangani-Bangoka. À la suite du Programme de Développement Local des 145 Territoires, Son Excellence Monsieur Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République, Chef de l'État, avait pris l'engagement, dans sa vision de développement et de désenclavement du pays, de relier l'ensemble du territoire national notamment par les aéroports. Ainsi, la réhabilitation des Chaussées Aéronautiques et du Terminal Passagers de l'Aéroport International de Kisangani-Bangoka qui a commencé en 2017 en ce qui concerne l'aérogare et, en 2021, s'agissant de la piste, résulte de la seule volonté du Président de la République dans sa vision de doter notre pays des aéroports modernes et répondant aux normes de sécurité internationale en la matière. La piste de cet aéroport a une longueur de 3.500 mètres. Il peut accueillir deux moyens porteurs de type Boeing 767 et deux petits porteurs. Mais respective-

ment en simultané, les configurations suivantes sont possibles: 4 avions de type B767; 3 petits porteurs; 5 petits porteurs permettant de répondre aux besoins à l'horizon 2040. L'aérogare peut accueillir 300 passagers en heure de pointe. Avec ces six guichets pour le check-in passagers, cet aéroport a pour vocation d'accueillir plus de vols internationaux. Pour rappel, avant la fermeture de la piste, cet aéroport accueillait deux vols internationaux, à savoir, Kenya Airways et Ethiopian Airlines. Aujourd'hui, nous ne célébrons pas seulement l'achèvement d'un projet d'envergure, mais nous posons également une pierre angulaire pour l'avenir de cette province et de notre pays. Cet aéroport, qui sera un véritable carrefour aérien, symbolise notre engagement à améliorer la connectivité, à favoriser le désenclavement et à promouvoir le développement économique de notre belle province de la Tshopo et au-delà. Cela s'inscrit bien dans le cadre de la structuration

du Programme du Gouvernement dirigé par Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement dans le Pilier III. Aménager le territoire national en vue d'une connectivité maximale. Dans ce cadre, il a donc été rappelé que la modernisation des infrastructures de transport et l'aménagement du territoire jouent un rôle essentiel dans la stimulation de la croissance économique, l'amélioration de la qualité de vie et la promotion du développement durable. En se concentrant sur des axes stratégiques clairs et ciblés tels que l'investissement dans les infrastructures de transport, l'amélioration de l'accessibilité aux services de transport et de communication, la promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ainsi que le développement urbain durable, le Gouvernement s'efforce de répondre aux besoins essentiels du secteur privé et des ménages, tout en garantissant un avenir prospère pour tous les citoyens congolais. En effet,

sur 252 aéroports et aérodromes répertoriés par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, OACI, en République Démocratique du Congo, seuls 38 peuvent recevoir des avions. Sur ces 38, seuls 20 reçoivent des vols assez régulièrement. Ce qui n'est pas suffisant compte tenu de l'immensité du pays et de la forte demande sociale des populations en quête de mobilité. Concrètement, les données sur le nombre d'aéroports actifs renseignent que le Congolais lambda localisé sur n'importe quel lieu du territoire national se trouve à un rayon moyen de 177 kms d'un aérodrome par route. Ainsi, les actions correctives à apporter à cette situation peuvent avoir un effet positif immédiat car les infrastructures aéroportuaires sont des constructions discontinues et leur mise en œuvre ne requiert pas beaucoup de temps, si l'on y met de la volonté. Avec de la volonté de réhabiliter les pistes d'aviation en mauvais état et de construire des nouvelles, en terre compactée, en graviers ou en herbes sur tous les chefs-lieux des 145 territoires, tout résident sur le sol congolais sera à un rayon de 72 km d'un aérodrome actif. Ce qui faciliterait aisément l'affirmation de la souveraineté nationale, l'itinérance des autorités publiques, le déroulement des activités économiques. Les chaussées aéronautiques que nous inaugurons aujourd'hui sont le fruit d'un travail acharné, d'une vision claire et d'un investissement stratégique. Elles permettront non seulement d'accueillir des avions de plus grande capacité, mais aussi d'assurer la sécurité et la fluidité des opérations aériennes. Ce développement est essentiel pour renforcer notre réseau de transport, faciliter les échanges commerciaux et promouvoir le tourisme, qui est un secteur clé pour notre économie. Le nouveau terminal passagers, quant à

lui, est un véritable bijou architectural. Il a été conçu pour offrir aux voyageurs une expérience agréable et moderne, avec des services adaptés aux besoins de chacun. Ce terminal est un symbole de la détermination de notre Chef de l'État à offrir des infrastructures de qualité à notre population et à tous ceux qui visitent notre pays. Il est le reflet de notre volonté de faire de Kisangani un hub aérien incontournable en République Démocratique du Congo. Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet. Votre dévouement et votre professionnalisme ont été essentiels pour mener à bien cette initiative. Je salue également le soutien indéfectible de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État ainsi que de l'ensemble du Gouvernement national conduit par Madame la Première Ministre, qui ont compris l'importance de ce projet pour notre développement régional. En inaugurant cet aéroport, nous ouvrons également la voie à de nouvelles opportunités. Nous créons des emplois, nous facilitons l'accès aux marchés et nous renforçons les liens entre les différentes provinces de notre pays. Cela ne s'arrête pas là. Nous devons continuer à travailler ensemble pour améliorer notre réseau de transport, développer nos infrastructures et garantir que chaque Congolais puisse bénéficier des fruits de notre croissance. L'avenir de notre pays repose sur notre capacité à innover et à nous adapter aux défis de notre temps. L'aéroport international de Kisangani-Bangoka est un exemple parfait de ce que nous pouvons accomplir lorsque nous unissons nos efforts pour un objectif commun. Ensemble, nous avons le pouvoir de transformer notre pays et de bâtir un avenir meilleur pour les générations présente et à venir. Ainsi, je demande à la RVA-SA et, de

manière générale aux Boyomaises et aux Boyomais ainsi qu'à l'ensemble de la population de la province de la Tshopo, de veiller précieusement à ce bijou, gage du rayonnement de cette province. Dans cette même vision du Président de la République, un mémorandum d'entente a été signé le 4 septembre dernier entre notre pays, représenté par le ministère des Transports, Voies de Communication et de Désenclavement et la société China First Highway Engineering Company Ltd pour la mise en œuvre des projets de construction, de modernisation et d'équipement des 11 aéroports suivants : Kalemie, Moba, Buta, Kenge, Mbandaka, Bumba, Moanda, Kikwit, Modja, Gemena et Mukamba. L'aéroport de Bangoka rentre dans la série des prochains aéroports qui seront construits ou réhabilités selon la volonté du Président de la République. Pour l'aéroport international de Kinshasa, les travaux seront lancés dès le premier trimestre de 2025. Pour l'aéroport de Bukavu, le lancement des travaux est prévu pour le début du mois prochain. Avant de clore mon allocution de ce jour, je me fais le devoir de remercier Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, et Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, Judith Suminwa pour leur présence en ce lieu et à qui je réitère ma volonté de les accompagner dans leurs efforts de développement intégral de notre beau et cher pays. À vous tous ici présents, je vous invite à célébrer avec moi ce moment mémorable. Que l'aéroport international de Kisangani-Bangoka soit le point de départ de nouvelles réussites pour notre pays ! Que vive la République Démocratique du Congo ! Que vive le développement de nos infrastructures!

Le long chemin parcouru par l'Aéroport Bangboka

Dans l'allocution prononcée samedi 26 octobre lors de l'inauguration de la plate-forme aéroportuaire de Bangboka, le Directeur Général de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, Léonard Ngoma Mbaki, a «remontré les marches de l'Histoire» en rappelant que cet aéroport qui est à 17 kms de la ville de Kisangani, a été construit de 1975 à 1978. Le premier vol arrivé sur cette plateforme aéroportuaire eut lieu le 23 novembre 1978. Ce fut un DC 10 immatriculé 9Q-CLI de la compagnie nationale de l'époque, Air Zaïre.

Kisangani disposait déjà d'un aéroport construit en 1954. C'est l'aéroport de Simi-Simi, au cœur de la ville affecté désormais aux Forces Armées. «Avec les différents conflits armés de triste mémoire qu'a connus cette région, l'Aéroport de Bangboka a, au fil des temps, perdu de sa splendeur : vieillissement de certaines infrastructures, exigüité d'autres, destructions méchantes à répétition, dégradations diverses sans compter les nombreux actes de vandalisme orientés contre les infrastructures principales du système de transport aérien». Les travaux de réfection de cette plate-forme aéroportuaire ont été lancés il y a quelques années mais ont souvent pris du retard. Aussitôt élu Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a, par sa détermination, instruit le Gouvernement, a déclaré Léonard Ngoma Mbaki, à «envisager la réhabilitation des chaussées aéronautiques et de l'aérogare passagers de Kisangani pour mettre en conformité la sûreté, la sécurité et l'exploitation». Le programme de



Le D-G de la RVA-SA, Léonard Ngoma lors de son discours. DR.

ces travaux a porté sur deux phases. La première : la modernisation des infrastructures techniques et des équipements ATC, à savoir, la tour de contrôle-bloc technique, la centrale électrique, la caserne anti-incendie et, la seconde, l'installation de nouveaux équipements et des systèmes d'aide à la navigation aérienne.

DEUX FIRMES CHINOISES.

«Aujourd'hui, l'occasion est donnée aux deux dernières composantes aéroportuaires, à savoir, les chaussées aéronautiques et les systèmes associés et l'aérogare passagers, d'être célébrées pour le plus grand bonheur des usagers embarquant de cet aéroport ou y débarquant», a poursuivi Léonard Ngoma Mbaki. Deux entreprises chinoises se sont croisées à Bangboka. D'une part, CFHEC, China First Highway Engineering, qui a effectué les travaux de génie civil liés aux chaussées aéronautiques. Il s'est agi de la réhabilitation de

la piste d'envol et de ses dépendances, du réaménagement de la bretelle et de l'agrandissement du tarmac, l'aire de stationnement d'aéronefs. Des travaux qui furent financés par la BAD, la Banque Africaine de Développement dans le cadre du Projet Prioritaire de Sécurité Aérienne Phase 2 (PPSA 2). Coût des travaux : 21.543.408,26 \$US (vingt-et-un millions cinq cents quarante-trois mille, quatre cent huit \$US, vingt-et-six cents). De l'autre, la SZTC, la Société Zhengwei Technic Cooperation SARL, qui a signé un contrat avec la RVA-SA pour la réhabilitation et l'équipement de l'Aérogare de Kisangani-Bangboka. Coût des travaux : 13.668.682,54 \$US (treize millions six cents soixante-huit mille, six cents quatre-vingt-deux \$US, cinquante-quatre cents). A la suite de ces travaux, «le terminal passagers a été remis aux normes et aux standards internationaux, capable de répondre aux enjeux de transport

aérien tant national, régional que même international et de porter avec une qualité de service appréciable, le flux de ses quelques cent dix mille passagers par an». Ces derniers travaux, financés par le Gouvernement congolais, «soucieux et déterminé pour l'Aéroport International de Kisangani-Bangboka, ont permis au pays de disposer d'infrastructures aéroportuaires modernes (dont aujourd'hui) de la meilleure piste», a encore déclaré le Directeur Général de la RVA-SA qui, pour cette «plus belle robe (revêtue) en ce jour mémorable» par l'Aéroport International de Bangboka, a particulièrement remercié le Président de la République, Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, «pour avoir inscrit le développement des infrastructures en général et celles des aéroports en particulier dans les grands axes de sa salutaire vision de renaissance de la République Démocratique du Congo, de voir les-

dités infrastructures rivaliser, en services et en standards, avec celles des aéroports de la région». Et de remercier le Gouvernement de la République, «pour son implication dans le financement, la matérialisation et le suivi de ce Projet qui, ce jour, offre au monde du transport aérien congolais, une

plate-forme aéroportuaire relookée avec des ouvrages dimensionnés en fonction des besoins des Passagers voyageant via l'aéroport international de Kisangani. En cette mémorable circonstance, nos remerciements les plus empressés s'adressent particulièrement aussi à la Banque Africaine

de Développement, BAD en sigle, pour son précieux accompagnement et appui lors de la Phase 1 achevée du Projet prioritaire de sécurité aérienne, PPSA 1 et en Phase 2, PPSA 2, encore en cours de déroulement sur certaines plateformes aéroportuaires de notre Pays».

ALUNGA MBUWA ■

Message de CFHEC

«Ce projet symbolise une nouvelle ère de coopération dynamique entre la République Démocratique du Congo et la République Populaire de Chine. Nous sommes honorés d'avoir contribué à cette œuvre majeure, qui est non seulement un jalon dans le développement de Kisangani, mais aussi un levier pour la croissance de l'ensemble du pays. Pour CFHEC, China First Highway Engineering, ce projet a été bien plus qu'une construction. Il a été une opportunité de démontrer notre expertise technique, tout en renforçant les liens entre les ingénieurs chinois et congolais. Ensemble, nous avons relevé

des défis techniques et logistiques complexes pour donner naissance à une infrastructure moderne, durable et capable de répondre aux besoins croissants du secteur aérien. La réussite de ce projet est le fruit d'un partenariat solide et exemplaire entre la République Démocratique du Congo et la Chine. Elle illustre la confiance mutuelle et l'engagement des deux pays à collaborer pour réaliser des projets d'envergure qui transforment le paysage économique et social. Nous sommes convaincus que ce partenariat continuera à se renforcer, ouvrant la voie à de nouvelles opportunités et à un avenir

prometteur pour nos deux nations. Je souhaite exprimer ma plus profonde gratitude à tous ceux qui ont participé à cette réussite : les Autorités politico-Administratives congolaises, de la RVA-SA, les ouvriers, techniciens et ingénieurs, tant congolais que chinois, qui ont travaillé avec dévouement et passion. Leur engagement a permis de surmonter les difficultés du terrain et de livrer cette infrastructure dans les délais impartis. Nous sommes fiers que CFHEC ait pu jouer un rôle essentiel dans la modernisation des chaussées aéronautiques de l'Aéroport International de Kisangani-Bangboka».

Message de SZTC

«Société de droit congolais établie en 2007 au Congo, la Société Zhengwei Technic Coopération Sarl, SZTC, qui a eu le privilège d'exécuter ces travaux s'est mue dans la ferme volonté de repenser totalement et moderniser cette aérogare afin d'offrir un confort aux passagers et d'en améliorer les fonctionnalités. Les travaux de réhabilitation de l'aérogare réalisés ont consisté au réaménagement de tous les sols et plafonds, des locaux et des bureaux pour optimiser l'espace et améliorer les conditions de travail, l'esthétique et la durabilité ; en l'embellissement de la façade principale pour accueillir dignement les passagers ; en l'installation des nouveaux équipements et installation à l'intérieur de l'aéro-

gare pour améliorer le confort et la commodité des passagers, ainsi que pour garantir la sûreté des passagers ; en la rénovation de la toiture et à la réalisation des travaux d'étanchéité pour protéger le bâtiment contre les intempéries ; en la mise en place d'un système d'adduction d'eau et d'électricité pour une meilleure gestion des ressources en eau et une autonomie énergétique ; en l'aménagement des parkings pour accueillir un plus grand nombre de véhicules ; en l'installation des transformateurs de puissance pour répondre aux besoins énergétiques croissants, etc. La société SZTC a accordé une importance particulière à la réalisation de ce projet. Les efforts ainsi déployés reflètent

notre engagement à fournir des infrastructures de haute qualité, répondant aux normes internationales. La réalisation de ce terminal modernisé traduit une avancée majeure pour la population de Kisangani et pour le développement de l'aéroport. Les infrastructures ainsi améliorées permettront d'offrir des services de qualité aux passagers, renforçant ainsi le rôle de l'aéroport de Kisangani comme une plaque tournante régionale. Au cours des dix-sept dernières années (de présence au Congo), la SZTC a accompagné le Gouvernement congolais dans la réalisation de ses différents projets inscrits dans son programme et œuvré pour l'amélioration des conditions de vie des populations congolaises».

Ni le démembrement, ni la guerre



Le démembrement des provinces intervenu le 11 juillet 2015, édicté par l'article 2 de la Constitution du 18 février 2006, considéré comme un programme de développement qui vit les provinces du pays se scinder à trois, voire quatre, sauf une seule, le Kongo Central, restée une et unie du fait de ses hommes politiques, qui vit la Province Orientale se morceler en quatre provinces (Haut-Uele, Bas-Uele, l'Ituri et La Tshopo), explique-t-il le sort d'une Tshopo donnée à tort comme démunie économiquement ? Certes, dans cet espace, il y a aussi le Bas-Uélé resté à la traîne. Quelle responsabilité de l'État (local et central) et quelles responsabilités des originaires ? Comment, par exemple, expliquer

que la ville de Goma décolle tant au plan économique en dépit des guerres qui la frappent comme celle de Bunia ? Certes, dans nombre de cas, la guerre peut être porte-bonheur. Tant que les yeux sont braqués sur vous, il arrive que des dons pleuvent en plusieurs millions voire en plusieurs milliards de \$US. Mais la guerre n'a-t-elle pas aussi frappé Kisangani ? Comment expliquer que la troisième ville de l'ex-Zaïre ait cessé d'être ? D'aucuns imputent cela à un « état d'esprit local qui maintient la ville en l'état ». « Ils achètent toujours au centre-ville, parfois plusieurs maisons des années colonisation, qu'ils ne rénovent pas et les revendent plus tard. Les nouveaux acheteurs font de même », explique un observateur. Manquerait-on de l'ambi-

tion ? Ailleurs, dans la région, c'est l'opposé. Lui, commence sa vie en 1995 à Goma au Nord Kivu comme gérant d'une pharmacie de quartier Rof-Pharma. Il reçoit en 2000 son décompte final : 500 \$US. Un an après, en 2001, il crée sa propre pharmacie Akiphar qu'il transforme en Ets Akiphar. Élie Joseph Akilimali (photo ci-dessus) fournit des produits pharmaceutiques, alimentaires et des semences à la population et... aux ONG (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Save the Children, Comité International de la Croix-Rouge, Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge, Médecins Sans Frontières, Organisation Mondiale de la Santé,

Alliance pour l'Action Médicale Internationale, BBoxx, GalaxY, ALDI, World Relief, etc.) que la guerre fait déverser, à qui il loue maisons et appartements. Vingt ans plus tard, Élie Joseph Akilimali est P-dG multimillionnaire en \$US. Il se projette sur Kananga et Kalemie, transforme les Ets Akiphar en Société Mont Gabaon Sarlu, conglomérat de plusieurs entreprises, une impressionnante minoterie Mont Gabaon Minoteries, une société de construction et d'ingénierie Mont Gabaon Construction, le nouveau-né Mont Gabaon Airlines avec une flotte de quatre avions. Élie Joseph Akilimali est loin d'être un cas isolé ici. À l'Est, que de multi-millionnaires en \$US. Malgré la guerre, il y en a qui en tirent profit. Reportage. Lire pages 8, 9, 10.

Quand Bunia prend la course de Goma au plan des infrastructures

Bunia, Ituri.

À l'extrême Nord-Est du Congo se trouve l'Ituri, la province dont la capitale a pour nom Bunia. La frontière Est de l'Ituri est bornée par le lac Albert autrefois appelé Lac Mobutu Sese Seko qui sépare le Congo du pays voisin, l'Ouganda.

Le lac Albert est le plus septentrional de la chaîne de lacs de la vallée du Grand Rift. Long de 160 kms et 30 kms de large, avec une profondeur maximale de 51 m, les poissons de ce septième lac d'Afrique par la superficie meurent de vieillesse.

CE BUNIA SE TRANSMUTE.

De la ville de Bunia à ce lac, à l'extrême-Est, il vous faut une heure de route. Faut-il faire montre de témérité pour approcher cette nappe d'eau ? Ce n'est certainement pas faux. Quand vous disposez d'une journée, entre prendre le risque de vous rendre à ce lac et vous offrir un tour de la cité, nul n'a le tournis. Premier constat en parcourant cette ville de trois communes : la transmutation. S'il y a trois ans, en 2021, Bunia comptait 6 kms de route bitumés, la ville en compte une vingtaine désormais, depuis l'état de siège. «Hier, les millions de \$US de rétrocession que Kinshasa déversait mensuellement à Bunia étaient distribués à des personnalités locales par des personnalités de Kinshasa. Aujourd'hui, ces millions vont aux infrastructures», assure un homme trouvé boulevard de Libération. «L'état de siège a transformé la ville et la province avec à la tête un gouverneur militaire, le Commandant des Opérations, le Lieutenant-Général Johnny Luboya N'kasha-



À Bunia, impressionné par les récits des bâtiments en construction de l'Université, le Prof. Tryphon Kin-kiey Mulumba demande au Gouverneur militaire à les visiter avant d'immortaliser son passage avec les membres de sa délégation. DR.

ma. Le Général fait honneur à l'État», poursuit-il. A ceux qui craindraient de faire le voyage de Bunia pour son passé voire, pour son présent tragique, rébellions, milices communautaires, Simba, UPC, Union des Patriotes Congolais du Hema Thomas Lubanga, Codeco, Coopérative pour le Développement du Congo, groupement de milices composé de Lendu, mercenaires blancs, 1.800 soldats français d'une force d'initiative européenne Artémis dont ce fut ici la base, soldats onusiens de la Monuc, puis de la Monusco, etc., qu'importe ! Ils manqueraient une occasion de mettre un autre nom au mot résilience. Certes, il faut encore beaucoup pour Bunia si la capitale de l'Ituri veut un jour concurrencer la grande ville de l'Est, Goma, que Mobutu, s'il revenait, aurait du mal à reconnaître hormis l'aéroport toujours en forme de gare routière qui remonte aux années Mathusalem, que nul ne comprend qu'il n'ait reçu à ce jour aucun coup de peinture quand

tous les quartiers de la ville touristique du pays qui longe son lac deviennent Singapour par un incroyable boom immobilier placé sur la dernière lave en date déversée par le volcan Nyiragongo. Nul ne voit ailleurs dans le pays autant de villas, d'hôtels, de duplex, d'immeubles ultra luxueux à plusieurs étages pousser tant à vue d'œil. Qu'importe ! Il faut le dire : la capitale de l'Ituri n'en serait pas loin. Il suffit d'en voir le potentiel. Les firmes ou usines qui s'y implantent ou s'y sont implantées avec parfois des noms prestigieux: menuiserie semi industrielle, usines à goudron de la société I&I, Saffricas et Mont Gabaon, usines d'eau minérale Canaan Water, Risac, La Vie, la firme Sokimo/Electrokimo si connue dans le monde qui produit l'or et l'électricité distribuée dans tout l'Ituri, l'abattoir industriel de Bunia, qui, sous Mobutu, fut le deuxième du continent, connu pour avoir été l'unique abattoir du Zaïre à approvisionner le pays en

viandes de bœuf, de porc, en poissons du lac, etc., conservés avec respect par la chaîne du froid. Reste ce que personne ne sait à Kinshasa : et si l'Est se construisait son avenir ? Par l'érection de ses bâtiments, gigantesques et impressionnants, initiative du Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo qui assure avoir hâte à venir les inaugurer, l'Université de Bunia, par sa modernisation, fera concurrence à une multitude d'établissements universitaires du continent. Comment oublier cette nouvelle porte d'entrée et de sortie aérienne de la ville et de la province et, qui sait, demain, du Congo, l'Aéroport de Murongo, à Bunia, en voie de se doter dans un tout proche avenir, de nouvelles infrastructures ? Nouvelle aérogare, nouvelle tour de contrôle, nouvelle caserne anti-incendie, nouveau tarmac, piste d'atterrissage et de décollage agrandie et élargie pouvant recevoir des avions de type Airbus A320, cela grâce à

un préfinancement d'une firme locale, Construction Sarlu Construction.

CES DÉFIS À RELEVER.

Certes, Bunia comme l'Ituri, a encore d'importants défis à relever qui n'existent pas (ou existent peu) ailleurs au Congo. Le vivre ensemble. La ville compte plusieurs tribus issues du territoire et des environs : les Biras, les premiers occupants de Bunia, arrivés avant l'époque coloniale, les autres (Walendu, Hema, Gegere, Nande, Lendu, Nyali, Alur, Lugbara, Lese, Kakwa, Ndo, Ukebu, Kalikoo, etc.), viennent de différentes chefferies environnantes. Si certains quartiers de Bunia sont multiethniques, la ville compte nombre d'aires protégées de peuplement nourrissant la haine ethnique. Les Hema se trouvent dans les quartiers Nord de Bunia, à Muzipela, Bakongolo, Bigo et Ngezi ; les Bira vivent dans les quartiers de Dele et de Hoho, commune de Mbuya ; les Nande ont choisi d'être essentiellement présents

dans le quartier commerçant de Yambi Yaya. La capitale de l'Ituri a connu de multiples affrontements interethniques armés. Des combattants Lendu et Bira fiers d'être les premiers occupants d'ici estiment se trouver chez eux, n'ont de cesse de s'attaquer aux Hema dont les membres sont fortunés, dominants, trop proches des régimes de Kigali et de Kampala. Lors de la prise de la ville par l'UPC Hema, dans les quartiers Nord de Bunia à majorité Hema, des habitations des Bira et Lendu furent sauvagement saccagées et des membres des communautés Lendu, Bira et Nande tués par un groupe d'autodéfense de l'UPC porté par le général Bosco Ntaganda, de son vrai nom Rutaganda Ntibatunganya, un chef de guerre Tutsi rwandais, condamné à 30 ans de prison pour crime contre l'humanité, détenu à La Haye par la CPI. En 2013, de mars à juin, a eu lieu à Bunia ce qui est désormais connu comme «la bataille de Bunia» lorsque des opéra-

tions de «nettoyage ethnique» furent conduites. Le 4 septembre 2020, plusieurs dizaines de combattants de la milice Codeco, firent irruption dans le centre de Bunia. Ni les Forces armées loyales, FARDC, ni les forces onusiennes de la Monusco ne purent intervenir militairement. La milice exigea la libération de ses miliciens détenus dans la prison de Bunia. Après négociation, elle quitta la ville après avoir reçu des réserves de nourriture données par l'armée. Après sa marche à pied quasi quotidienne, le Commandant des Opérations, le Gouverneur militaire, le Lieutenant-Général Johnny Luboya N'kashama, développe quelques récits. Le mieux et le plus assurant : «N'ayez aucune crainte. Allez vous promener dans la ville comme vous voulez. Moi, je fais le pied quand je veux et partout où je veux. Celui qui pense un jour me prendre doit savoir qu'il sera pris avant qu'il ne me prenne».

T. MATOTU ■

Malgré la guerre, un homme écoute son corps, ose se lancer, sans tout savoir

Souvent, il suffit d'un peu de courage pour faire basculer une vie. Il faut parfois savoir écouter son corps, oser se lancer sans tout savoir, prendre des risques et agir face à l'incertitude même si cela peut, chez certaines personnes, conduire à un bug : « Attention Danger ». Élie Joseph Akilimali, P-dG de la firme Mont Gabaon Sarlu Construction, en abrégé MG Sarlu Construction, a eu un jour ce toupet. En écoutant son corps, par cette volonté, cette hardiesse, cette assurance effrontée, cette détermination, l'homme est venu à faire basculer l'avenir de l'une de plate-formes aéroportuaires du pays, celle de Bunia, l'Aéroport de Murongo, en Ituri.

Un jour, Élie Joseph Akilimali, patron d'une Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, Mont Gabaon Sarlu Construction, profite du passage à Bunia du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, ose lever la main, s'essayer, pour ne pas dire, s'aventurer.

LE TOUPET.

Au centre : l'avenir de la province, le développement de l'Ituri, qui appelle sa porte d'entrée et de sortie aérienne. Donc la mise à niveau de l'Aéroport de Murongo à Bunia qui commence par sa modernisation physique, la montée en puissance de ses capacités d'accueil. Que faire pour arriver à la transformation de la plate-forme de cette grande ville stratégique du Nord-Est du pays, aux confins de l'Ouganda, du Kenya voire du Soudan ? Au centre, la question du financement.



Ci-haut, visite de la piste de l'Aéroport de Murongo à Bunia par la délégation du Conseil d'Administration de la Régie des Voies Aériennes-SA. Ci-bas, le bâtiment administratif achevé de l'aéroport. DR.



Dans la salle, un homme, inconnu du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, lève la main, se présente, assure. Son nom : Élie Joseph Akilimali. Ses fonctions : Président-Directeur Général de l'Entreprise Mont Gabaon Sarlu Construction, spécialisée dans des activités de construction, de génie civil, du bâtiment, des travaux publics avec siège à Bunia, avenue

Pacifique, quartier Bankoko, commune de Shari. L'homme se dit en mesure de prendre le projet à bras-le-corps, d'en trouver sans attendre le financement, en clair, de préfinancer les travaux de modernisation de l'Aéroport de Murongo. Il demande de se faire accompagner par les pouvoirs publics, l'État, d'être remboursé plus tard, à partir des conditions à négocier, se dit

«prêt à aller en discussions dans l'intérêt du développement de la ville, de la province, de l'Est du pays, du pays ». Les points forts de Mont Gabaon Sarlu Construction ? Élie Joseph Akilimali brandit ce qui est visible sur le site de sa firme (montgabaonrdc.com) : «Une entreprise congolaise multisectorielle spécialisée dans les grands travaux, les routes, les ponts, les aéroports, dans la

construction de bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels. Fondée en 2021, Mont Gabaon Sarlu Construction a à son actif plusieurs réalisations significatives tant dans les grands travaux publics que privés. Mont Gabaon Sarlu Construction a acquis une solide réputation pour son engagement envers la qualité, l'innovation et la satisfaction du client. Chaque organisation a un impact sur le

monde qui l'entoure. Être une entreprise responsable signifie être transparent sur les difficultés, les mesurer avec précision, agir pour les minimiser. C'est ce que nous faisons dans le cadre de notre stratégie de développement durable alors que nous nous efforçons de protéger l'environnement et d'aider les gens à prospérer ». Sur le coup, le Chef de l'État ne cache pas sa surprise, son admiration, son inté-

rêt pour cette offre. Il doit cependant au préalable s'assurer que celui qui est face à lui n'est pas un plaisantin. Informations prises et recoupées, Élie Joseph Akilimali est un grand nom dans la région, voire dans la sous-région, à l'Est. Il est installé voire assis économiquement. C'est un multi-millionnaire en \$US.

LE GO DU PRÉSIDENT.

Mont Gabaon Sarlu Construction s'occupe aussi de travaux d'asphaltage. «Dotée d'une station de concassage avec des équipements de dernière génération, basés dans la province de l'Ituri pour l'étude et la réalisation des projets que nos clients nous confient. Mont Gabaon Sarlu Construction réalise les projets avec ses propres engins, par des experts dans ce domaine».

Depuis peu, la Société dispose d'une compagnie d'aviation, Mont Gabaon Airlines et compte une flotte de quatre avions : un Boeing 767-200, deux ATR 42/72. Lancée le 19 juin 2024, la nouvelle compagnie aérienne « a pour but de contribuer à la connectivité de diverses régions du Congo, celles auxquelles d'autres compagnies aériennes n'ont peut-être pas (ou ne trouvent pas l'intérêt d'y aller), devenant une réelle solution pour ses passagers impressionnés par leur expérience à bord ». Depuis la ville de Goma, Mont Gabaon Airlines assure tous les jours, sauf le mercredi, décréte jour off, des liaisons quotidiennes sur les villes de Kalemie, Lubumbashi, Beni, Bunia, Isiro, Kisangani et, depuis peu, sur Kinshasa, avec ce Boeing 767-200 pris en location, le 27 août 2024, à la compagnie Air Zimbabwe. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a donné le go de principe. Dans une province en état de

(Suite en page 10).

L'Aéroport de Murongo tourne la page aux infrastructures héritées de la colonisation

(Suite de la page 9).

siège, il a instruit le Commandant des Opérations et Gouverneur militaire, le Lieutenant-Général Johnny Luboya N'kashama, de suivre de près le dossier et de lui faire rapport.

Face au Gouverneur militaire, Élie Joseph Akilimali complète sa carte de visite : travaux de modernisation et d'asphaltage de plus de 50 kms de routes dans les villes de Bunia et de Goma ; construction de ponts dans la ville de Bunia ; réhabilitation et entretien de 187 km de piste provinciale en Ituri ; travaux de revêtement routier au Nord Kivu ; construction d'immeubles résidentiels et de bureaux au Nord Kivu ; construction d'une minoterie ultramoderne au Nord Kivu ; construction de plus de 100 entrepôts dans les provinces du Nord Kivu et de l'Ituri ; étude de faisabilité pour la construction d'un port lacustre moderne sur le lac Albert, etc.

Le dossier est clos. Le 26 mars 2023, le contrat de modernisation de l'Aéroport de Murongo est signé par les parties.

Il porte la référence 01/003/CAB/PROGOU/CGPMP/PI/2023. Délai convenu : 36 mois, à partir du 26 mars 2023. Y compris la période de mobilisation. Date de fin des travaux : 26 mars 2026. Les travaux peuvent commencer. Ils portent sur quatre lots : réhabilitation, élargissement de l'ancienne piste héritée de la colonisation et son prolongement de 650 m visant à accueillir des avions de type Airbus 320 ; construction d'une nouvelle aire de stationnement et de deux voies de circulation ; construction d'une nouvelle aérogare de l'aéroport ; construction d'un bloc technique de la tour de contrôle et d'une caserne anti-incendie.

Mission de contrôle et de surveillance des travaux assurée par le bureau INTAIR-



Ci-haut, la vieille aérogare de l'Aéroport de Murongo issue de la colonisation. Ci-bas, le Lt-Général Johnny Luboya N'kashama. DR.



PLAN GmbH. L'exécution du projet à charge de l'Autorité Provinciale de l'Ituri, en clair, le Commandant des Opérations et Gouverneur militaire de l'Ituri, le Lieutenant-Général Johnny Luboya N'kashama (sous la tutelle du Ministère national des Transports, Voies de Communication et de Désenclavement). La Société d'État, RVA-SA, Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, qui a sous sa gestion, une cinquantaine d'aéroports internationaux et nationaux et des aérodromes du pays, citée dans le contrat

comme « la bénéficiaire » de ces infrastructures. Quelques mois plus tard, avec l'arrivée d'un convoi de camions-bennes, de matériaux de construction, de spécialistes dont des expatriés, les travaux de modernisation de la piste-tarmac, du terminal, de la tour de contrôle et de la caserne de pompiers, commencent à faire changer Murongo.

ÉLIE ASSURE. Mi-septembre 2024 quand atterrit à Bunia une forte délégation du Conseil d'Administration de la RVA-SA conduite

par son président, le professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba, deux immeubles sont debout : la caserne anti-incendie «digne de faire pâlir d'envie l'Aéroport International de Kinshasa», constate le président du Conseil d'Administration ; et le bâtiment administratif. Engagés, les travaux du nouveau tarmac se buttent néanmoins à quelques difficultés, liées à des contingences. Ce qui déplaît les dirigeants de Mont Gabaon Sarlu Construction, explique son directeur technique, Barry Boubacar.

«Nous aurions voulu aller plus vite. Aujourd'hui, nous serions bien loin dans la réalisation du contrat», confie-t-il au président du Conseil d'Administration de la RVA-SA. D'une part, sur l'aire de stationnement, l'occupation par la Monusco de plus de 50% de la surface de la nouvelle aire et par l'actuelle aérogare. Autres problèmes qui risquent d'impacter sur le délai de livraison des travaux et conduire à un glissement ? Sur la piste aérienne à élargir et à agrandir, il faut parvenir à obtenir

la libération, dans le quartier Banday, d'un espace spolié par des habitants. S'il est prévu dans le contrat un total de 650 m, 350 m étaient disponibles à la signature de celui-ci. Mont Gabaon Sarlu Construction avait pu obtenir la libération de certains espaces par la négociation et le dédommagement mais cela n'avait permis de disponibiliser que 250 m. Il en reste encore 100 m à dégager dans la zone de la piste et 200 m dans la zone de prolongement d'arrêt. Soit un total de 300 m dont Mont Gabaon attend la libération si l'entreprise veut tenir ses délais.

Déjà, le contrat avait enregistré un an de retard dû à l'état des routes et à l'insécurité alors récurrente sur les voies de communication suite à la présence de milices armées bloquant l'arrivée depuis l'Ouganda, des engins de concassage et de terrassement. Mais, Mont Gabaon Sarlu Construction veut croiser les doigts. Si la firme compte avec l'inévitable, un petit glissement - expression consacrée - elle assure pouvoir être au rendez-vous du 26 mars 2026. Ce jour-là, Ituriens et Congolais seront

fiers de leur aéroport et pourront applaudir des deux mains Mont Gabaon Sarlu Construction. Signe précurseur de cette pleine confiance en eux ? Sorti vainqueur avec une victoire écrasante aux élections du 20 décembre 2023, Félix Antoine Tshisekedi avait reçu les félicitations de Mont Gabaon et de son P-dg. Des mots qui en disent long sur l'estime qu'Élie Joseph Akilimali porte au président congolais : « Au nom de tout son personnel et en son nom propre, Élie Joseph Akilimali, le P-dg de la Société Mont Gabaon Construction, réitère son accompagnement dans la réalisation des grands projets de construction des infrastructures routières et aéroportuaires initiés par l'État congolais à travers les provinces du pays pour un Congo plus uni, plus fort, plus prospère et émergent. Que votre second mandat soit un mandat fructueux et de continuité des travaux de développement que vous avez amorcé à travers la République durant votre premier mandat. Tout le peuple congolais compte sur votre sens de leadership avéré ».

T. MATOTU ■

Jean-Lucien Bussa veut donner une impulsion aux entreprises publiques

Le ministre du Portefeuille Jean-Lucien Bussa Tongba est décidé de donner une impulsion aux entreprises publiques dont son ministère assume la tutelle administrative et financière. Pour l'exercice 2025, il vient de rendre public «une Politique générale des Entreprises Publiques». Une feuille de route qu'il avait préalablement présentée en Conseil des ministres qui l'a adoptée le 20 septembre 2024 lors de la 14^{ème} réunion ordinaire. «La mise en œuvre de cette politique générale des entreprises publiques est considérée comme un critère des performances et fera l'objet d'une évaluation périodique», précise le ministre dans un courrier adressé aux mandataires publics non actifs, à savoir, les Directeurs Généraux et les Présidents des Conseils d'Administration. Ci-après.

La Politique Générale des Entreprises Publiques a pour but de permettre à tous les acteurs de disposer d'un cadre cohérent de politique des entreprises déclinant la politique économique du Gouvernement; se fixer des objectifs compatibles au développement des activités porteuses de croissance; réaliser des projets d'investissements prioritaires conformes à leur cœur de métier; améliorer la contribution des entreprises publiques au budget de l'État; arrimer les prévisions budgétaires des entreprises à la Politique générale du Gouvernement de la République. Cette politique concerne également les hypothèses d'activités, de financement et de prévisions budgétaires des entreprises publiques pour l'exercice 2025. Celles-ci doivent tenir compte des indi-



Le ministre du Portefeuille Jean-Lucien Bussa Tongba. DR.

cateurs pertinents du cadre macro-économique et des indicateurs de performance qui concourent aux objectifs globaux et spécifiques de la présente politique générale. Elle se décline en trois points et 10 axes stratégiques.

► I. Objectifs de la Politique générale des entreprises publiques.

1. L'objectif global est de procéder au redressement des entreprises publiques.
2. Les objectifs spécifiques se déclinent en quatre :
 - Arrêter la dégradation des activités et développer le potentiel existant des entreprises publiques;
 - Améliorer les capacités humaines et techniques ainsi que la productivité du Personnel;
 - Améliorer la rentabilité de l'entreprise;
 - Améliorer les performances économiques et financières des entreprises publiques;

► II. Résultats d'impact attendus de la politique générale.

3. Diversifier l'écono-

mie, par la production des biens et services des entreprises publiques;

4. Accroître la contribution des Entreprises Publiques dans le budget de l'État par le paiement des impôts et taxes;
5. Améliorer la rentabilité desdites entreprises pour leur permettre de verser les dividendes à l'État Actionnaire;
6. Créer les emplois pour résorber le chômage.

► III. Les orientations de la Politique des Entreprises Publiques.

7. Ces orientations se déclinent en axes suivants :
 - Axe I : Gouvernance:
 - assurer une gestion orthodoxe et axée sur le résultat desdites entreprises;
 - mettre en œuvre le plan de bonne gouvernance de l'entreprise notamment par l'opérationnalisation des Comités spécialisés dans les Conseils d'Administration, et assurer le suivi et l'évaluation des activités;
 - définir un plan de restauration et de renforcement du système de contrôle interne au sein des

entreprises afin d'endiguer les risques de collusion, de fraude ou de corruption que pourraient grever l'exécution adéquate des prévisions budgétaires approuvées;

- assurer le renforcement de l'audit (interne et externe) et le contrôle de gestion au sein des entreprises publiques de manière régulière;
- procéder au recrutement méritocratique des Mandataires Publics;
- mettre en place ou actualiser les manuels de procédures de l'entreprise;
- Renforcer l'efficacité du management, notamment par la bonne délimitation des frontières des attributions entre le Conseil d'Administration et la Direction d'une part, entre le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général d'autre part, ainsi qu'entre le Directeur Général et Directeur Général Adjoint dont le contenu de la fonction devrait être défini clairement.
- Axe II : Investissements et développement des activités :
 - élaborer un plan stratégique de développement de l'entre-

prise pour la période allant de 2025- 2029, et d'en déterminer le coût total ainsi que le coût par année ;

- élaborer un plan d'investissement prioritaire contenant des actions urgentes à impact visible, qui participent à l'accroissement de la production, la modernisation des infrastructures dédiées au redressement effectif de l'entreprise avec des coûts et des sources de financement clairs de ce dernier. Ce plan d'investissement concernera notamment les infrastructures, l'outil de production et les équipements nécessaires;
- mettre en œuvre le plan d'investissement prioritaire suivant un chronogramme préétabli qui tient compte de la cohérence des actions et définit l'entité responsable de chaque action;
- mettre en place un plan de maintenance des infrastructures;
- bâtir un modèle économique pertinent de l'entreprise, tenant compte des réalités socio-économiques de l'environnement direct et indirect de l'entreprise et au développement technologique, notamment la Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication. Ce modèle servira à la restructuration ou la transformation économique de l'entreprise;
- mettre en place un système d'information pour une gestion intégrée de l'entreprise par la digitalisation de celle-ci et la dématérialisation, à terme, de toutes leurs chaînes de valeur.

- Axe III : Exploitation (la Production):
 - assurer un taux de disponibilité de l'outil de production en cohérence avec la production visée;
 - élaborer un plan de production réaliste qui tient compte du seuil de rentabilité de l'entreprise.
 - Axe IV : Commercialisation :
 - opérationnaliser les nouveaux segments des marchés;
 - développer des politiques et stratégies de conquête des marchés afin de contribuer à la mise en œuvre de la décision

du Gouvernement relative à la préférence des marchés entre les entreprises, établissements et services publics ;

- rechercher les meilleurs modes et prix de vente pour maximiser les chiffres d'affaires;
- mettre en place des stratégies optimales de recouvrement des créances pour améliorer et pérenniser la capacité d'autofinancement des entreprises.

■ Axe V : Trésorerie :

- faciliter les équilibres financiers dans le respect de :
 - (i) ratio de rentabilité économique et financière ainsi que l'analyse de risque;
 - (ii) l'indice d'endettement sur le risque financier;
 - (iii) la capacité de remboursement des dettes, etc ;
- définir et mettre en œuvre un plan de réduction des coûts et charges, en privilégiant les dépenses qui concourent à la production;
- définir et mettre en œuvre un plan d'encadrement et de recours au crédit bancaire qui finance essentiellement les investissements productifs en veillant à la soutenabilité de la dette;
- mettre en œuvre un plan d'action permanent de sortie de l'entreprise des pertes répétitives en vue de viser le résultat positif et verser les dividendes à l'État Actionnaire. À défaut, utiliser les dividendes pour renforcer les capacités de production de l'entreprise.

- Axe VI : Fiscalité et Parafiscalité :
 - développer des synergies avec les régies financières en vue d'optimiser la gestion fiscale et parafiscale des entreprises, pour mitiger le risque fiscal et prévenir la dette fiscale (parafiscale, douanière) qui pourraient résulter des relations financières avec l'État;
 - prendre toutes les dispositions pour paver à temps les impôts, droits et taxes;
 - assurer les autres engagements pris par l'entreprise au titre de contribution au Trésor public.

- Axe VII : Participation :

- développer une politique qui maximise l'utilisation du potentiel de l'entreprise notamment par des jointes-ventures, des contrats de Partenariats Public-Privé, etc.

- Axe VIII : Ressources humaines :
 - élaborer et mettre en œuvre un plan d'optimisation des ressources humaines en inscrivant les entreprises dans le processus de rationalisation des effectifs par rapport au niveau d'activité et aux catégories du personnel, de rajournement des effectifs du personnel, de renforcement des capacités par la formation et la régularisation de la situation des cotisations vis-à-vis de la CNSS au bénéfice des agents et cadres retraités ou éligibles à la retraite;
 - élaborer un plan de formation du personnel particulièrement dans le domaine de gestion et de production.

- Axe IX : Recherche et développement :
 - élaborer un plan de mise en place ou de renforcement de capacités humaines, technique et financière des directions des études et planifications des entreprises pour permettre, non seulement une réflexion permanente sur le développement des entreprises mais aussi favoriser une gestion saine;
 - investir dans la recherche et le développement en vue d'améliorer la productivité ainsi que la diversification des produits et services par l'innovation dans leurs chaînes de valeur.

- Axe X : Financement :
 - définir les besoins de financement du plan stratégique et d'investissement;
 - élaborer le plan de financement de plan stratégique et plan d'investissement;
 - définir clairement les différentes sources de financement possibles du plan stratégique et du plan d'investissement.

La mise en œuvre de cette politique générale est considérée comme un critère des performances et fera l'objet d'une évaluation périodique.

L'économie congolaise en position satisfaisante



Le secteur construction connaît un repli de la confiance des chefs d'entreprises au cours du mois sous examen. Le solde brut a régressé à +41,7%, venant de +44,3%. Une tendance en phase avec le recul observé dans le taux d'utilisation du matériel de construction. DR.

Selon la BCC, la Banque Centrale du Congo, «l'économie congolaise continue de tirer profit des effets des politiques monétaire et budgétaire restrictives et du renforcement de la coordination de ces politiques». En effet, en considérant la période allant du 4 au 11 octobre 2024, la BCC estime que «la stabilisation des principaux marchés s'installe progressivement dans la durée», écrit-elle dans sa note de conjoncture économique observée tant à l'échelle nationale que mondiale. «L'économie congolaise devrait rester sur le sentier d'une croissance soutenue et supérieure à la moyenne de l'Afrique Subsaharienne», écrit encore la BCC.

La période allant du 4 au 11 octobre 2024 a été caractérisée par une relative stabilité du taux de change sur les deux segments du marché; une consolidation du niveau des réserves internationales et une évolution disparate des produits de base essentiels à l'économie congolaise.

Au 11 octobre 2024, le taux de change s'est situé à 2.812,83 CDF à l'indicatif, soit une appréciation de 0,22%, situant le taux à 1,38% en rythme hebdomadaire. Au marché parallèle, la monnaie nationale s'est dépréciée de 0,22%, situant le taux à 2.873,13 CDF le \$US. En cumul annuel, la monnaie nationale s'est dépréciée de 4,74% et 6,49%, respectivement à l'indicatif et au parallèle. L'économie mondiale reste caractérisée par la poursuite de la désinflation dans les économies avancées, renforçant la décision des principales banques centrales à poursuivre avec l'assouplissement monétaire. Les niveaux d'inflation enregistrés par ces économies se sont progressivement rapprochés de leurs objectifs de moyen terme. C'est le cas notamment aux États-Unis et dans la Zone Euro. Aux États-Unis, les statistiques publiées par le Bureau of Labor Statistics souligne que l'inflation annuelle a ralenti pour le sixième mois consécutif, se situant à 2,3% en septembre 2024, soit son niveau le plus bas depuis février 2021, contre 2,5% en août dernier. Par contre, l'inflation de base est restée globalement stable à 3,2%, soit son niveau

enregistré en août 2024. Toutefois, il convient de relever que l'inflation de base est à son plus bas niveau depuis 2021. Eu égard à cette évolution, la FED est restée confiante et a souligné que l'inflation devrait évoluer durablement vers son objectif de 2,0%. Ainsi, elle prévoit une baisse de 50 points de base de ses taux d'intérêt directs au cours de la prochaine réunion de son comité de politique monétaire.

LES PATRONS RELATIVEMENT SATISFAITS.

Dans la Zone Euro, les chiffres préliminaires publiés par l'Office Européen des Statistiques, Eurostat, renseigne un taux d'inflation annuel de 1,8% au mois de septembre 2024 contre 2,2% réalisé en août dernier et 1,9% anticipé par les marchés. Ce niveau réalisé en septembre est le plus bas depuis avril 2021 et désormais inférieur à l'objectif de 2,0% fixé par la Banque Centrale Européenne, BCE. Cette évolution est consécutive à la baisse des prix de l'énergie et au ralentissement observé dans les services. En outre, l'inflation sous-jacente a également baissé, passant de 2,8% en août

2024 à 2,7% au mois de septembre dernier. La baisse de l'inflation s'est également reflétée dans les grandes économies de la zone telles que l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne. Cependant, malgré cette évolution baissière de l'inflation, la BCE attend à ce que l'inflation augmente à nouveau d'ici la fin de l'année 2024, à la suite notamment de l'arrêt du ralentissement des prix de l'énergie. Par ailleurs, en dépit des perspectives globalement favorables de l'inflation, les risques d'une reprise à la hausse des prix restent présents, avec notamment l'intensification des tensions géopolitiques, lesquelles pourraient alimenter à la hausse les prix de l'énergie et perturber les chaînes d'approvisionnement. Cette situation appelle à la prudence dans la conduite des politiques monétaires. Quant à l'économie congolaise, elle continue de tirer profit des effets des politiques monétaire et budgétaire restrictives et du renforcement de la coordination de ces politiques. En effet, la stabilisation des principaux marchés s'installe progressivement dans la durée. L'économie du pays devrait rester sur le sentier d'une croissance

soutenue et supérieure à la moyenne de l'Afrique Subsaharienne. En effet, les estimations, sur base des réalisations de production à fin juin 2024, renseignent que la croissance du PIB réel s'établirait à 5,3% contre 8,6% une année plus tôt. Cette évolution, bien qu'en ralentissement, tient principalement de la performance du secteur minier, à la faveur d'une bonne tenue des cours de principaux produits exportés. Les résultats de l'enquête effectuée auprès des chefs d'entreprises ont renseigné une légère baisse du solde global d'opinions au mois d'août 2024, après des hausses consécutives enregistrées au cours des quatorze mois précédents. En effet, le solde global d'opinions s'est établi à 35,7% au mois d'août 2024 contre 36,0% au mois de juillet. Cette légère baisse est reflétée au niveau des branches «Industries extractives» et «Construction». Toutefois, en dépit de ce léger repli, les chefs d'entreprises demeurent optimistes quant aux perspectives à court terme de l'économie nationale. Dans la branche «Industries extractives», le solde brut d'opinions des chefs d'entreprises

est passé de 39,4% en juillet 2024 à 38,7% au mois d'août. Ce recul est expliqué par, d'une part, le déficit enregistré dans la desserte en énergie électrique et, d'autre part, des perspectives de maintien d'une tendance baissière des cours des matières d'origine minérale exportées par le Congo. La branche «Construction» a également connu un repli de la confiance des chefs d'entreprises au cours du mois sous examen. Le solde brut y afférent a régressé à +41,7%, venant de +44,3% le mois précédent. Cette tendance est en phase avec le recul observé dans le taux d'utilisation du matériel de construction. Au cours de la deuxième semaine d'octobre 2024, le rythme de formation des prix a légèrement augmenté par rapport à la semaine précédente. En effet, le taux d'inflation est ressorti à 0,13% contre 0,11% la semaine précédente, portant le taux cumulé à 10,13% alors qu'il était à 23,92% à la période correspondante de 2023. Cette évolution est principalement attribuable à la croissance de l'indice de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons (Suite en page 15).

ÉVOLUTION DE LA CROISSANCE DU PIB RÉEL (%)



Source: FMI

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX DE CHANGE, ET DE SA VARIATION (EN %)

Taux de change CDF/1\$US

Date	Cours indicatif		Cours parallèle			Var. %
	Moyen	Var. %	Acheteur	Vendeur	Moyen	
31-janv-23	2 032,50	-0,80	2 190,00	2 250,00	2 220,00	-3,70
28-févr-23	2 036,00	-0,17	2 291,70	2 311,00	2 301,40	-3,54
31-mars-23	2 036,30	-0,01	2 318,00	2 326,00	2 322,00	-0,89
28-avr-23	2 083,00	-2,24	2 331,00	2 346,70	2 338,80	-0,72
31-mai-23	2 316,50	-10,08	2 351,60	2 363,00	2 357,30	-0,78
31-déc-23	2 668,90	-13,20	2 670,00	2 703,00	2 686,50	-0,50
31-janv-24	2 730,90	-2,27	2 683,75	2 736,25	2 710,00	-0,87
29-févr-24	2 766,60	-1,29	2 734,38	2 763,81	2 749,10	-1,42
29-mars-24	2 786,50	-0,71	2 793,13	2 813,75	2 803,44	-1,94
26-avr-24	2 783,20	0,12	2 780,00	2 805,00	2 792,50	0,39
31-mai-24	2 812,70	-1,05	2 810,00	2 828,75	2 819,38	-0,95
28-juin-24	2 840,64	-0,98	2 845,00	2 873,75	2 859,38	-1,40
31-juil-24	2 852,59	-0,42	2 841,88	2 865,00	2 853,44	0,21
30-août-24	2 834,16	0,65	2 850,00	2 873,13	2 861,57	-0,28
30-sept-24	2 847,46	-0,47	2 856,25	2 870,63	2 863,44	-0,07
Cumul annuel		-4,74				-6,49

Source: Banque Centrale du Congo

SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE (EN MILLIARDS DE CDF, SAUF INDICATIONS CONTRAIRE)

	déc-23	4-oct.-24	11-oct-24	Var.hebdo
Actifs extérieurs nets	6 662,53	10 034,06	10 240,24	206,17
Actifs intérieurs nets	2 241,97	-443,44	-654,97	-211,53
Créances nettes sur l'Administration centrale	3 456,01	1 248,72	1 362,14	113,42
Créances sur l'Administration centrale	4 027,57	4 051,12	4 051,12	0,00
Engagements envers l'Administration centrale	-571,56	-2 802,40	-2 688,98	113,42
Base monétaire	8 904,50	9 590,63	9 585,27	-5,36
Circulation fiduciaire	4 831,99	5 103,63	5 108,56	4,93
Engagements envers les Autres Institutions de dépôts	4 053,21	4 390,76	4 380,47	-10,29
Avoirs des banques commerciales à la BCC	3 195,68	2 914,14	2 961,90	47,76
Niveau notifié de la réserve obligatoire	2 454,70	2 347,74	2 347,74	0,00
Réserves nettes des banques commerciales	740,98	566,40	614,17	47,76
Niveau de la réserve obligatoire en monnaies étrangères	845,03	1 460,18	1 520,47	60,29
R.O en ME (En millions USD)	0,32	0,51	0,54	0,02

Source: Banque Centrale du Congo

ÉVOLUTION DU PLAN DE TRÉSORERIE DE L'ÉTAT AU MOI D'OCTOBRE 2023 - 2024 (EN MILLIARDS DE CDF)

RUBRIQUES	RÉALISATION 2023		Au 09 octobre 2024			Cumul au 09 octobre 2024		
	Mois d'octobre	Cumul octobre	Program.	Réalisation	Exéc. en %	Program.	Réalisation	Exéc. en %
Douanes et accises (DGDA)	412,4	4076,8	524,4	85,9	16,4	5077,1	4375,7	86,2
Impôts directs, indirects (DGI)	819,3	8739,3	673,9	175,6	26,1	10813,7	11949,9	110,5
Recettes non fiscales (DGRAD)	297,2	2466,7	291,7	81,5	27,9	3037,4	3019,0	99,4
Pétroliers Producteurs	0,0	295,0	70,0	0,0	0,0	485,9	374,4	77,0
Dons et autres recettes	0,0	117,9	923,4	0,0	0,0	923,4	785,3	85,0
Total revenus et dons	1528,8	15695,6	2483,4	342,9	13,8	20337,4	20504,2	100,8
Dépenses courantes	625,1	11530,1	1488,5	263,0	17,7	14531,3	13227,9	91,0
Salaires	155,2	5514,9	709,0	19,8	2,8	7186,3	6480,2	90,2
Intérêt sur la dette	50,5	203,6	68,5	10,2	14,9	292,0	343,9	117,8
dont dette extérieure	25,1	70,1	32,4	0,0	0,0	102,9	95,7	93,0
Frais de fonct. Inst. et Min.	209,8	3538,0	432,3	146,6	33,9	4209,6	3672,9	87,3
Institutions Politiques	89,1	1467,1	187,5	64,9	34,6	1755,7	1529,1	87,1
Ministères	120,7	2070,9	244,8	81,7	33,4	2453,9	2143,8	87,4
Dépenses en capital	245,0	2094,5	1017,5	15,7	1,5	3343,0	1975,3	59,1
Amortissement de la dette	65,9	344,2	19,7	0,0	0,0	378,0	324,6	85,9
Autres dépenses	669,2	3614,7	546,2	103,9	19,0	3684,4	4238,3	115,0
dont Élections	132,4	935,2	0,0	29,1	-	301,5	185,3	61,5
Total dépenses (+amort. dette)	1605,3	17583,4	3071,8	382,7	12,5	21936,7	19766,0	90,1
Solde de trésorerie	-76,4	-1887,8	-588,4	-39,8	6,8	-1599,2	738,1	46,2

Source: BCC sur base des données PTR produit par la Direction du Trésor et de l'Ordonnancement du Ministère des Finances.

ÉVOLUTION DES COURS DES PRODUITS DE BASE

	29-déc.-23	29-mars-24	28-juin-24	31-jul-24	29-août-24	30-août-24	27-sept-24	3-oct-24	10-oct-24	Var hebdo en %
Pétrole (brent) \$/baril	77,87	87,30	85,63	80,32	79,25	76,54	72,00	77,50	78,80	1,68
Cuivre LME \$/tm	8 531,00	8 874,00	9 559,00	9 127,50	9 348,50	9 213,00	10 009,00	9 919,00	9 753,50	-1,67
Cobalt (Cathode 99,80) \$/tonne.	32 750,38	28 038,00	26 566,00	25 930,00	24 820,00	23 842,00	23 830,00	23 867,00	23 905,00	0,16
Or New York \$/o.t.	2 070,39	2 232,14	2 320,19	2 513,00	2 520,79	2 529,30	2 673,80	2 652,52	2 661,15	0,33
Riz Chicago \$/tonne	387,48	362,47	341,50	339,51	327,92	326,49	333,00	334,66	331,46	-0,96
Blé Chicago \$/tonne	228,40	204,82	212,17	197,02	201,47	202,76	212,17	219,85	222,39	1,15
Maïs Chicago \$/tonne	172,01	161,73	150,40	147,24	145,91	147,43	152,80	156,58	154,46	-1,36

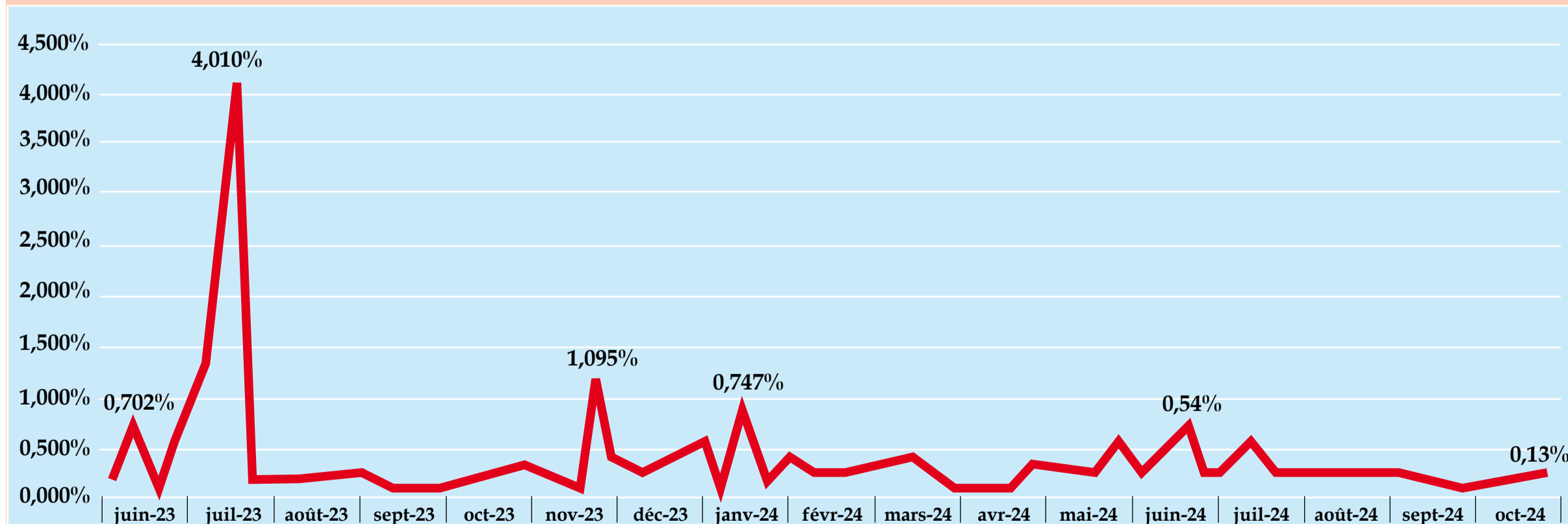
Source: Les échos.

ÉVOLUTION COMPARATIVE DE LA BALANCE DES BIENS 2023-2024 (En millions de USD)

	Cumul août 2023	Cumul août 2024	Variations (%)
EXPORTATIONS	18 706,98	23 629,38	26,31
IMPORTATIONS	17 063,75	19 125,03	12,08
SOLDE	1 643,23	4 504,35	174,12

Source: Banque Centrale du Congo.

ÉVOLUTION DU TAUX D'INFLATION HEBDOMADAIRE 2023 - 2024



Le marché de change vit une relative stabilité

(Suite de la page 12).

non alcoolisées», laquelle a connu une forte hausse durant la période sous revue. Cette situation est tributaire de certains facteurs saisonniers notamment la passation de commande par les importateurs à l'effet de constituer leur stock pour faire face aux fêtes de fin d'année. En termes de contribution, les postes «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» et «Biens et services divers» ont renseigné des contributions plus importantes, soit respectivement 68,80% et 7,84%. Quant aux groupes «Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison», «Transports», «Restaurants et hôtels» et «Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles» ils ont, dans l'ensemble, contribué à hauteur de 23,13% à l'indice global. Le plan de trésorerie prévisionnel, pour le mois d'octobre courant, renseigne un niveau des ressources publiques de 2.483,4 milliards de CDF, dont 923,4 milliards de recettes exceptionnelles, dans le cadre de la renégociation du contrat sino-congolais. Quant aux dépenses publiques, elles se chiffrent à 3.071,8 milliards de CDF. S'agissant de l'évolution des Opérations Financières de l'État, la situation financière de l'État, au 9 octobre 2024, renseigne un déficit de trésorerie de 39,8 milliards de CDF, couvert entièrement par une quotité de la marge de trésorerie constituée antérieurement. Au 9 octobre 2024, les recettes publiques se sont chiffrées à 342,9 milliards de CDF, représentant 14% des prévisions du mois. Les ressources publiques provenant des impôts directs et indirects, à savoir, de la Direction Générale des Impôts, se sont chiffrées à 175,6 milliards de CDF et celles de la DGDA, la Direction Générale des Douanes et Accises, se sont établies à 85,9 milliards de CDF. Les recettes de la parafiscalité collectées ici ont atteint 81,5 milliards de CDF. S'agissant des dépenses publiques exécutées, elles ont atteint 382,7 milliards de CDF, soit un taux d'exécution de 12%. Les dépenses courantes se sont établies à 263,0 milliards de CDF, exécutées à 18% par rapport à la programmation mensuelle. Elles ont concerné principalement



Dans l'industrie extractive, le solde brut d'opinions des patrons passe de 39,4% en juillet 2024 à 38,7% en août. Recul expliqué notamment par le déficit de desserte électrique. DR.

les salaires des agents et fonctionnaires de l'État (19,8 milliards de CDF), les frais de fonctionnement des institutions et ministères (146,6 milliards de CDF) ainsi que les subventions (77,6 milliards de CDF). Les dépenses en capital ont été exécutées à hauteur de 15,7 milliards de CDF, soit 2,0% du niveau programmé. Sur le marché intérieur, le calendrier indicatif, pour le dernier trimestre de l'exercice 2024, indique un montant prévu des émissions de titres publics de 1.156,0 milliards de CDF. En effet, le Trésor entend lever 300,0 milliards de CDF via les Bons du Trésor indexés de six mois ainsi que les Obligations du Trésor indexées de 1 an et six mois ainsi que de 2 ans de maturité. En outre, il prévoit de procéder à des émissions pour un montant de 300,0 millions de \$US au titre des Bons et Obligations du Trésor pour les mêmes maturités. Concernant les adjudications du 8 octobre 2024, les résultats renseignent que sur un montant annoncé de 100,0 milliards de CDF pour les Obligations du Trésor indexées de 2 ans de maturité au taux de 25,0%, le Gouvernement a retenu le total des soumissions des banques chiffrées à 50,1 milliards de CDF, soit un taux de couverture de 50,1%. À la même date, le Trésor a levé 85,3 millions de \$US au titre d'Obligations du Trésor émises en \$US de deux ans de maturité au taux d'intérêt de 10,0% l'an contre un montant annoncé de 100,0 millions. Le taux de couverture a été de 85,3%.

S'agissant des remboursements des titres échus, il y a lieu de souligner qu'en cumul annuel, au 09 octobre 2024, le Trésor a globalement remboursé 2.202,9 milliards de CDF dont 1.277,8 milliards des Bons du Trésor et 925,1 milliards des Obligations du Trésor. Ainsi, l'encours global des titres publics, en cumul annuel, au 9 octobre 2024, s'est établi à 2.762,8 milliards de CDF.

STABILITÉ DU TAUX DE CHANGE.

La période sous examen a été caractérisée par une relative stabilité du taux de change sur les deux segments du marché; une consolidation du niveau des réserves internationales et une évolution disparate des produits de base essentiels à l'économie congolaise. Au 11 octobre 2024, le taux de change s'est situé à 2.812,83 CDF à l'indicatif, soit une appréciation de 1,38% en rythme hebdomadaire. Au parallèle, le CDF s'est déprécié de 0,22%, situant le taux à 2.873,13 CDF le \$US. En cumul annuel, le CDF s'est déprécié de 4,74% et 6,49%, respectivement à l'indicatif et au parallèle. Les réserves internationales ont atteint 6.264,59 millions de \$US au 9 octobre 2024, représentant 14 semaines d'importations de biens et services. Le baril du pétrole s'est situé à 78,80 \$US au 10 octobre 2024, enregistrant une hausse hebdomadaire de 1,68%. Cette évolution est soutenue notamment par la montée des tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Comparé à fin décembre 2023, le prix du baril

du pétrole a connu une hausse de 1,19%. Le prix du cuivre s'est établi à 9.753,50 \$US, soit une baisse de 1,67% par rapport au 3 octobre 2024. Comparativement à fin décembre 2023, il se dégage une hausse de 14,33%. La tonne du cobalt s'est négociée à 23.905,00 \$US, soit une augmentation de 0,16% par rapport au 03 octobre 2024 et une baisse de 27,01% par rapport à fin décembre 2023. Le cours de l'or a atteint 2.661,15 \$US l'once au 10 octobre 2024, traduisant une hausse de 0,33% comparativement à son niveau du 3 octobre 2024. La hausse est justifiée notamment par les tensions persistantes au Moyen-Orient, les incertitudes économiques globales et les politiques d'assouplissement monétaire. Rapproché à fin décembre 2023, le prix de l'once d'or a enregistré un accroissement de 28,53%. Le prix de la tonne du blé s'est négociée à 222,39 \$US, traduisant une hausse hebdomadaire de 1,15% par rapport au 03 octobre 2024, en raison notamment de la hausse des prix du blé en Russie. Par rapport à fin décembre 2023, le prix du blé a enregistré une baisse de 2,63%. Les cours du riz et du maïs affichent quant à eux des baisses respectives de 0,96% et 1,36%, se situant à 331,46 \$US et 154,46 \$US la tonne. Depuis le début de l'année, les deux produits affichent des baisses respectives de 14,46% et 10,21%. À fin août 2024, la balance des biens a affiché un solde excédentaire cumulé de 4.504,35 millions de \$US, repré-

sentant 5,43% du PIB, contre un excédent de 1.643,23 millions en août 2023, soit 2,34% du PIB. Cette évolution est expliquée par une augmentation plus proportionnelle des exportations par rapport aux importations. Le secteur monétaire a affiché une légère hausse hebdomadaire de l'encours du Bon BCC. Cette situation procède notamment de la hausse de la liquidité bancaire en monnaie nationale. Le guichet des prêts à court terme n'a enregistré aucune opération au cours de la semaine sous analyse. En cumul mensuel et annuel, au 11 octobre 2024, il s'observe des volumes d'opérations respectifs de 25,0 milliards et 617,2 milliards de CDF. Le guichet des facilités permanentes n'a enregistré aucune opération au cours de la semaine sous revue. En cumul annuel au 11 octobre, il renseigne un total de 5.580,0 milliards de CDF. Pour rappel, au cours de l'année précédente, il a été noté un volume d'opérations de 21.569,7 milliards. Au niveau du marché interbancaire, aucune opération n'a été réalisée durant la semaine examinée. En cumul mensuel et annuel, au 11 octobre 2024, il se dégage des opérations de l'ordre de 10,0 milliards de CDF et de 374,0 milliards respectivement. Les taux d'intérêt appliqués sur les différents guichets se sont situés à 25,0% sur le marché interbancaire et des prêts à court terme et à 26,0% sur celui des facilités permanentes. À fin août 2024, les dépôts de la clientèle dans le bilan consolidé

du secteur bancaire se sont situés à 13.629,8 millions de \$US, soit une progression mensuelle de 2,5%. Par structure des monnaies, les dépôts en \$US et ceux en franc congolais ont progressé de 2,5% et de 1,9%, respectivement. Il sied de relever que les dépôts bancaires restent dominés par ceux en devises, représentant 91,2% du total. En outre, la composition des dépôts est principalement dominée par les dépôts des entreprises privées, des petites et moyennes entreprises ainsi que des entreprises publiques qui ont représenté respectivement 33,5%; 32,6% et 12,0% du total. Quant à la répartition par province, les dépôts bancaires sont plus collectés dans la ville province de Kinshasa, soit 62,65% du total, suivi de la province du Haut-Katanga, 19,36%. Par ailleurs, les crédits bruts ont augmenté, d'un mois à l'autre, de 3,5% en août, s'établissant à 8.458,7 millions de \$US contre un niveau de 8.175,6 millions à fin juillet 2024. Cette situation résulte principalement des crédits octroyés aux entreprises privées, aux ménages et aux petites et moyennes entreprises. Quant à la ventilation par monnaie, les crédits bancaires en \$US ont enregistré une hausse de 3,5% et ceux en CDF ont également progressé de 3,0%. La séance d'adjudication du mercredi 09 octobre 2024 a permis une ponction de 9,8 milliards de CDF. Ainsi, l'encours du Bon BCC s'est établi à 382,3 milliards de CDF venant de 372,5 milliards la semaine précédente. En effet, alors que l'appel d'offres du 9 octobre 2024 visait 300,0 milliards de CDF pour le Bon à 7 jours et 100,0 milliards pour celui de 28 jours, les soumissions reçues et retenues se sont situées à 198,0 milliards pour la maturité de 7 jours et 31,8 milliards pour celle de 28 jours. Cet encours est réparti comme suit : 198,0 milliards de CDF pour la maturité à 7 jours, 139,3 milliards pour celle à 28 jours et 45,0 milliards pour celle à 84 jours. Au 10 octobre 2024, les charges du Bon BCC ont atteint 54.991,88 millions de CDF. N'eût été l'action via le Bon BCC, qui a ponctionné 382,3 milliards de CDF, la liquidité en monnaie nationale aurait dépassé les 950,0 milliards de CDF.

Contre l'AVC, la vigilance est la meilleure arme pour tous

Reconnaître les signes d'un AVC peut littéralement sauver des vies. Mais saviez-vous qu'il existe différents types d'AVC, et que chacun a ses particularités ? Si vous vous demandez comment distinguer un AVC ischémique d'un AVC hémorragique, alors allons-y.

AVC ischémique : quand le sang ne passe plus.

Alors, AIT ou AVC hémorragique ? Contrairement à l'AVC hémorragique, l'accident ischémique transitoire, AIT, parfois appelé AVC ischémique, se produit à cause d'une obstruction temporaire d'une artère, sans causer de lésion permanente au cerveau. Les symptômes ressemblent à ceux de l'AVC, mais ils disparaissent rapidement, en quelques secondes ou minutes, et ne durent jamais plus d'une heure. Après cet épisode, tout revient à la normale, sans laisser de séquelles. Ce type d'AVC momentané est de loin, le plus

fréquent. On parle ici de 85 % des cas. En revanche, il faut le considérer comme une alerte et consulter au plus vite.

Les symptômes de l'AVC ischémique.

Les symptômes d'un AVC ischémique apparaissent généralement sans prévenir. Vous vous sentez bien, puis soudain, une faiblesse vous envahit d'un côté du corps. Cette faiblesse peut toucher votre visage, votre bras, ou même votre jambe. Vous essayez de lever la main pour attraper quelque chose, mais elle reste là, lourde et immobile. Imaginez que cette incapacité apparaisse sans crier gare !

Un autre symptôme courant : les troubles de la parole. Certains peinent à prononcer des mots, tandis que d'autres ne peuvent plus parler du tout. Vous voulez dire quelque chose, mais les mots ne sortent pas comme vous le voulez, ou pire, ils restent coincés dans votre gorge. Cela peut aussi se manifester par des problèmes de compréhension. Vous entendez les autres parler, mais vous ne comprenez plus

ce qu'ils disent. Tout devient flou et confus. Parlons aussi de la vision. Avec un AVC ischémique, certaines personnes peuvent perdre la vue d'un œil ou avoir des visions doubles. C'est comme si, tout d'un coup, le monde devenait flou ou incomplet. Vous perdez le contrôle sur ce que vous voyez. Ensuite, il y a les problèmes d'équilibre et de coordination. Le sol semble se dérober sous vos pieds. Vous vous sentez désorienté, comme si tout autour de vous tournait, et il devient difficile de rester debout ou de marcher correctement.

AVC hémorragique : quand un vaisseau éclate.

L'AVC hémorragique, lui, est bien moins fréquent, représentant environ 15 % des cas d'AVC. Mais attention, il est souvent plus grave. Ici, le problème n'est pas un blocage mais une hémorragie cérébrale : un vaisseau sanguin éclate et du sang inonde le cerveau. Cela crée une pression dangereuse.

Les symptômes de l'AVC hémorragique. En plus

des précédents symptômes, l'un des premiers signes distinctifs d'un AVC hémorragique est un mal de tête soudain et violent. Et quand on dit violent, il faut s'imaginer un coup de tonnerre dans votre crâne, un mal de tête si intense qu'il vous terrasse. Ce n'est pas une simple douleur, c'est extrêmement douloureux, un choc immédiat. Dans certains cas, cette douleur est suivie d'une perte de conscience. Vous pourriez vous sentir faible, puis tout devient noir. Les personnes victimes d'un AVC hémorragique s'évanouissent parfois très rapidement après le début des symptômes, rendant l'intervention médicale encore plus urgente. On peut aussi observer des nausées et des vomissements. Le corps réagit mal à l'hémorragie, et tout se passe comme si vous aviez le mal des transports, mais multiplié par dix. Un autre symptôme peut apparaître : une raideur de la nuque peut survenir. Impossible de bouger la tête normalement, votre cou devient rigide. Cette raideur s'accompagne parfois d'une sensibilité à la

lumière. Les lumières vives deviennent insupportables. Ces symptômes, bien qu'intenses, ne sont pas toujours faciles à identifier dans l'urgence.

Différences clés entre AVC ischémique et hémorragique.

Vous l'avez vu, certains symptômes se ressemblent entre l'AVC ischémique et l'AVC hémorragique. Dans les deux cas, il peut y avoir une perte de coordination, des troubles de la parole ou une confusion mentale. Mais, ce qui distingue souvent l'AVC hémorragique de l'AVC ischémique, c'est ce mal de tête fulgurant et la perte de conscience rapide. Ce n'est pas toujours aussi évident, mais en étant attentif à ces signes, on peut réagir plus efficacement. Pourquoi est-il cru-

cial de faire la différence ? Savoir identifier le type d'AVC fait toute la différence pour le traitement. En cas d'AVC ischémique, il faut dissoudre le caillot le plus rapidement possible. Chaque minute compte. Pour un AVC hémorragique, l'objectif est d'arrêter l'hémorragie et de soulager la pression exercée sur le cerveau. Les deux types d'AVC nécessitent une intervention rapide, mais la façon dont les médecins les traitent est radicalement différente. Quelle prise en charge de l'AVC par la Sécurité sociale ? En France, la prise en charge d'un AVC par la Sécurité sociale est considérée comme une urgence médicale. Ainsi, les frais liés à l'hospitalisation en soins intensifs sont couverts à hauteur de 100 %. Cela

inclut les consultations, les examens et les traitements d'urgence nécessaires, que ce soit pour un AVC ischémique ou un AVC hémorragique. Pour les soins post-AVC, la rééducation et les consultations de suivi sont également prises en charge par la Sécurité sociale, avec des taux de remboursement habituels pour les consultations médicales. Si le patient nécessite une hospitalisation de longue durée en centre de rééducation, les frais sont généralement couverts à hauteur de 80 %, et parfois à 100 % si le patient est en affection longue durée (ALD), une reconnaissance accordée pour les maladies graves et chroniques. Ne laissez jamais le doute s'installer, la vigilance est votre meilleure arme contre l'AVC.

Mangez moins les œufs

Les œufs sont connus pour être riches en cholestérol, et de nombreux nutritionnistes mettent en garde contre leur consommation excessive. Pourtant, les réseaux sociaux présentent souvent les œufs comme un superaliment indispensable.

Face à ces messages contradictoires, il faut rappeler d'abord trois informations irréfutables : Le corps fabrique naturellement le cholestérol dont nous avons besoin. Le jaune d'œuf est très riche en cholestérol. Un excès de cholestérol dans le sang augmente le risque de maladies cardiovasculaires. Limiter les œufs pour éviter l'excès de

cholestérol et protéger notre cœur ? Oui, mais il faut nuancer... Nous ne sommes pas tous égaux face au cholestérol alimentaire. Pour certaines personnes, le cholestérol des œufs n'a pas d'impact significatif sur le taux de cholestérol sanguin. À titre d'exemple, une étude publiée en 1991 dans le *New England Journal of Medicine* rapporte le cas d'un homme qui mangeait 25 œufs par jour sans voir son taux de cholestérol augmenter. Cet homme de 88 ans a développé des troubles cognitifs, mais a priori sans lien avec les œufs, et il n'est pas décédé d'une maladie cardiovasculaire. À l'inverse de cet homme, d'autres personnes voient leur cholestérol monter en flèche dès qu'ils consomment 3 ou 4 œufs par semaine !

Il y a aussi de bons nutriments dans les œufs. Deux œufs apportent autant de protéines qu'un petit steak. C'est une bonne option pour apporter des protéines à son corps ! Et l'œuf contient aussi des quantités non négligeables de vitamines A, B, D, E K et même de fer et de phosphore ; C'est là-dessus que se basent de nombreux influenceurs qui nous conseillent de faire comme eux : commencer sa journée avec deux œufs au petit déjeuner... Mais là, je dis clairement que c'est irresponsable. Les preuves scientifiques montrent que consommer des œufs en grande quantité n'est pas recommandé, voire peut être dangereux pour certains. Par exemple, une méta-analyse parue en 2022 dans

Nutrition Reviews a montré qu'ajouter un œuf par jour pouvait augmenter le risque de décéder d'une maladie cardiovasculaire de 7 % et le risque de décès par cancer de 16 %. Une étude publiée dans le *BMJ* en 2020 ne retrouve pas ces effets délétères dans la population générale, mais elle n'a pas non plus démontré de bénéfices spécifiques liés aux œufs dans l'ensemble de la population. Enfin, quand on y regarde de plus près, on retrouve des effets possiblement négatifs dans certains groupes de patients, en particulier chez les diabétiques. Combien d'œufs par semaine pour quelqu'un en bonne santé ? Pour ceux ayant un taux de cholestérol normal, 5 à 6 œufs par semaine suffisent.

Le rôle de l'hormone thyroïdienne dans le développement et le fonctionnement du système nerveux central (SNC) est bien documenté et depuis de nombreuses années.

Cette étude révolutionnaire établit aujourd'hui un lien entre les récepteurs hormonaux et la prévention des maladies cérébrales liées à l'âge : il existe ainsi une interaction complexe entre les récepteurs hépatiques X et les récepteurs thyroïdiens qui laisse entrevoir de nouvelles possibilités thérapeutiques pour les troubles neurodégénératifs. Ces travaux, publiés dans la revue *Genomic Psychiatry* apportent ainsi des informations cruciales sur la manière dont deux types de récepteurs hormonaux collaborent pour maintenir la santé du cerveau.

Une interaction protectrice contre la neurodégénérescence. L'étude, une méta-analyse des recherches publiées sur le sujet, conclut que : les récepteurs LXR et les récepteurs TRs fonctionnent ensemble d'une manière jusqu'alors inconnue pour réguler les fonctions cérébrales essentielles et protéger le cerveau contre la neurodégénérescence ; les récepteurs LXR jouent un rôle crucial dans la régulation de la fonction des hormones thyroïdiennes dans le cerveau ; les deux types de récepteurs sont essentiels au développement et au maintien de la santé et du fonctionnement cérébral ; la perte de la fonction LXR entraîne une neurodégénérescence liée à l'âge dans de nombreuses régions du cerveau ; les 2 types de récepteurs travaillent ensemble pour maintenir l'équilibre du cholestérol dans le cerveau. Des implications thérapeutiques promet-

teuses : ces découvertes suggèrent de nouvelles options thérapeutiques : contre la maladie d'Alzheimer : l'activation des LXR pourrait contribuer à réduire la formation de plaques amyloïdes et à améliorer la cognition ; contre la maladie de Parkinson : la signalisation LXR semble également protéger les neurones producteurs de dopamine contre la sclérose latérale amyotrophique (SLA) : les récepteurs LXR influencent la survie et la fonction des motoneurons ; contre la sclérose en plaques (SEP) : les récepteurs jouent un rôle crucial dans la réparation et l'entretien de la myéline. Toutes ces pistes et ces effets protecteurs « sont dépendants de l'âge » précisent les chercheurs : « Comprendre pourquoi certains neurones deviennent vulnérables à la dégénérescence avec l'âge se confirme comme essentiel pour développer des traitements préventifs ».

international

METTRE LES GAZ EN PÉRIODE D'INCERTITUDE



CECI S'APPELLE CERTAINEMENT UNE SALLE NOIRE DE MONDE QU'AUJOURD'HUI AUCUN AUPARAVANT N'AVAIT JAMAIS REMPLIE MAIS OÙ, EN PLEINE PÉRIODE D'INCERTITUDE, LE PARTI POUR L'ACTION-LE PARTI DU CRABE REFUSE DU MONDE. DR.



SUR LES BORDS DE NOTRE LUIE, SUR NOS TERRES BÉNIES DU BANDUNDU, DANS LE MASIMANIMBA, DES VILLAGES ENTIERS SE VIDENT ET ENTRENT EN TRANSE À L'APPARITION DE YA KHALA (LE GRAND CRABE). UNE HISTOIRE VIENT DE COMMENCER. DR.

Rolls-Royce Cullinan seuls jeunes fortunés

Le SUV ultra-luxueux de Rolls-Royce reçoit un restylage de mi-carrière et joue presque les modèles sportifs dans sa version Black Badge.

Elle devrait contribuer à séduire la «jeune» clientèle de Rolls-Royce, âgée de seulement 43 ans en moyenne. Rolls-Royce annonce qu'elle deviendra entièrement électrique vers la fin de la décennie. Le Cullinan Series II profite notamment d'un tout nouveau bouclier avant, d'optiques plus fines à la signature lumineuse retravaillée, d'une calandre désormais illuminée et d'un pare-chocs arrière légèrement repensé. Le tout peut désormais également reposer pour la première fois sur des jantes de 23 pouces.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le Cullinan a fait office de révolution chez Rolls-Royce lors de son introduction en 2018. Majoritairement conduit par ses propriétaires, le SUV a même permis au constructeur de Goodwood de réduire l'âge moyen de sa clientèle de 56 ans en 2010 à seulement 43 ans aujourd'hui. Alors pour continuer cette success-story, le Cullinan a reçu le facelift le plus important jamais imaginé par Rolls-Royce. Le modèle «le plus demandé» de la marque anglaise a en effet été largement retravaillé. D'abord parce qu'il s'apparente toujours davantage à un large monolithe qu'un véhicule à 4 roues, mais également parce que la liste des mises à jour est importante. Le Cullinan Series II profite notamment d'un tout nouveau bouclier avant, d'optiques plus fines à la signature lumineuse retravaillée, d'une calandre désormais illuminée et d'un pare-chocs arrière légèrement repensé. Le tout peut désormais également reposer pour la première fois sur des jantes de 23 pouces. La Spirit of Ecstasy aussi à l'inté-



Une version qui va séduire la jeune clientèle fortunée de Rolls-Royce, âgée de 43 ans en moyenne. DR.



rieur du Rolls-Royce Cullinan. À l'intérieur du Cullinan Series II, on retrouve

désormais le même combiné d'instruments entièrement digital, écran central

et système d'infodivertissement que dans le coupé 100 % électrique Spectre.

L'horloge présente sur le tableau de bord du SUV surplombe désormais une petite

Spirit of Ecstasy elle-même illuminée. Cette dernière sera probablement mieux

installée là que sa jumelle trônant toujours au bout du gigantesque capot du SUV. Allons aux détails.

Le pitch. C'est la version restylée du premier SUV lancé en 2018. Il conserve les deux versions dans sa gamme mais modifie légèrement son style.

Les perfs et les specs. Chez Rolls-Royce, c'est presque grossier de parler de performance. Le Cullinan Series II conserve en tout cas le V12 biturbo de 6,75 litres de la précédente mouture, avec encore 570 chevaux dans sa version de base et 600 chevaux dans la déclinaison «Black Badge» à la vocation plus «sportive».

Le châssis. Avec plus de 2,6 t sur la balance, on va quand même relativiser un peu cette sportivité. Rolls-Royce assure que la combinaison de la boîte de vitesses automatique ZF à huit rapports, les roues arrière directrices et la cartographie moteur calibrée pour les accélérations plus franches n'empêchent pas de garder le fameux effet «tapis volant» sur la route.

Le look. Les nouveaux phares dont les LED tombent sur les côtés rappellent un peu les «boomerangs» arrière de la Maserati 3200 GT ou, dans un genre plus rigolo, les larmes des Renault Talisman et autres Mégane de quatrième génération. L'engin possède aussi un intérieur qui peut aller très loin dans l'excentricité en version Black Badge.

Le prix. Démarrer autour de 392.000 \$ et aller jusqu'à 454.000 \$ selon la finition et les options. Proche du prix d'un Purosangue...

L'opinion. Rolls-Royce avait déclaré que ses clients avaient 43 ans en moyenne et que le Cullinan contribuait à rajeunir son image de marque. Voiture de jeune conducteur fortuné.



Les plaisirs de la bouche qui déchaînent les ardeurs de Vénus

Stimuler la libido, augmenter le plaisir, etc. Les plantes aphrodisiaques ne se sont pas laissées démonter par l'arrivée du Viagra. Au contraire, elles auraient même le vent en poupe.

Tigra+Men, Erexil, Vigorine, Libido Women, etc. Le marché des produits censés stimuler le désir est prospère. Parmi les principaux composants de ces compléments alimentaires, des plantes dont le potentiel n'est souvent étayé par aucune étude et se limite parfois à un nom évocateur, à l'instar du célèbre « bois bandé ». À l'exception de quelques-unes qui semblent avoir des effets bien réels. Le ginseng, par exemple, une plante du genre Panax aurait ainsi des effets positifs sur la libido, l'érection, la fertilité (quantité et qualité du sperme) et même l'orgasme. Son mode d'action ? Elle favorise notamment la vasodilatation et la relaxation des corps cavernaux qui, en se gorgeant de sang, rigidifient le pénis. Selon des travaux chez le rat, elle agit aussi sur le cerveau. Les ginsénosides qu'elle contient, augmentent les taux de dopamine (un neurotransmetteur impliqué dans le désir), d'acétylcholine (impliquée dans l'excitation) et module la neurotransmission du gaba, qui joue un rôle dans l'orgasme. Le ginseng attise donc l'intérêt des laboratoires tout comme l'écorce de Pausinystalia yohimbe avant lui – l'une des premières plantes ayant donné lieu à un médicament contre la dysfonction érectile, la yohimbine. Et il n'est pas le seul. Sabna Kotta et ses collègues de l'université Jamia Hamdard (New Delhi, Inde) ont ainsi publié en 2013, une liste de plantes ayant un potentiel aphrodisiaque, soit direct par un effet sur la fonction sexuelle, soit indirect, par



Le marché des produits censés stimuler le désir est prospère. Il y a mieux... DR.

l'amélioration de la condition physique et psychique. De nombreuses plantes aux vertus stimulantes Outre le ginseng et le yohimbe, on trouve d'autres plantes aux vertus stimulantes comme la damiana, le tubercule de maca, le Tribulus, les racines de Chlorophytum borivilianum (Safed Musli), le safran, la racine tonique et une dizaine d'autres. L'enjeu est d'en extraire des principes actifs purs, d'évaluer leur efficacité, pour éventuellement proposer une alternative moins coûteuse aux molécules de synthèse et, surtout, de vérifier leur innocuité. Car si ces plantes sont prometteuses, on manque encore d'études sur leurs effets secondaires en cas d'utilisation à forte dose et/ou au long cours, sur leurs interactions entre eux et avec d'autres médicaments. Dernier bémol, même si les vertus de ces plantes ne relèvent pas du mythe, aucune étude n'a évalué le contenu des compléments alimentaires présents sur le marché (réf. Les plantes du plaisir, Stimuler sa libido au naturel du Dr Jacques Labescat, Médecin généraliste, ostéopathe, homéopathe, éd. Ulmer, novembre 2022, 14,90 €). Asperge, chocolat, etc. De la table au lit, il n'y a parfois qu'un plat. Mets aphrodisiaques et aliments stimulants promettent de pimenter vos soirées ! Dans un verre, versez

5 ml de jus de gingembre. Pressez une belle orange, ajoutez 30 ml de vieux brandy, le double de Campari, et saupoudrez le tout d'une pincée de piment de Cayenne. Vous obtenez le cocktail Casanova, une recette de Salvador Dalí aux vertus aphrodisiaques. Si vous aviez eu la chance d'être invité à sa table, et à celle de sa muse adorée, Gala, dans les années 1970, vos papilles auraient été sacrément émoustillées. Le peintre vous aurait aussi concocté une délicieuse purée d'Aphrodite, suivie d'un dessert au nom évocateur, les tétons de Vénus.

LA LISTE DES ÉPICES.

Toutes ces recettes audacieuses, et une centaine d'autres, Dalí les a compilées et illustrées dans un livre publié en 1973 intitulé Dîners de Gala. Mêler nourriture et érotisme pour mieux passer de la table au lit ? Si Dalí excelle dans cet art, il n'a rien inventé ! Dès l'Antiquité, on mise sur les épices pour émoustiller les sens. À Rome, pour ne pas faiblir pendant les orgies, les hommes avalent des mixtures à base de clou de girofle. Au Moyen Age, l'école de médecine de Salerne écrit dans ses traités que celui-ci « accroît l'ardeur génésique s'il a été pris, à la dose d'un drachme, avec du lait de vache frais ». Autre condiment qui déchaîne les passions : la moutarde. Pline l'Ancien affirme

qu'« une femme froide et paresseuse peut devenir, avec quelques cuillerées de moutarde, une épouse idéale ». La liste des épices aux pouvoirs stimulants est longue : cannelle, gingembre, muscade. On les retrouve d'ailleurs dans la composition de la plupart des philtres d'amour du Moyen Age. Plus prosaïque, au XVI^e siècle, le médecin siennois Pierandrea Mattioli prescrit à ses patients qui ont des soucis d'érection « un petit badigeon d'huile de muscade sur le pénis ». La forme équivoque de certains fruits et légumes fait qu'on les pare aussi de propriétés stimulantes. Dans l'Égypte antique, la laitue, associée au dieu de la Fécondité, Min, est très consommée en raison de la ressemblance de sa sève blanchâtre avec le sperme. Quant à l'asperge, dont la forme rappelle celle d'un pénis, elle déchaîne les passions. Au XVI^e siècle, Henri III en dévore des kilos avec ses mignons. C'est encore plus torride au temps de Louis XV ! Un libertin de la cour « n'a rien trouvé de mieux que de faire déshabiller sa vénus et ayant préparé une sauce pour ses asperges, l'avait placé à un endroit que je ne peux pas nommer et se serait mis à manger des asperges trempées dans cet endroit-là », rapporte la Pompadour, la favorite de Louis XV. À partir de la Renaissance, les produits

exotiques, comme le chocolat, le café ou la vanille, venus du Nouveau Monde, deviennent des armes de séduction massive. Dans son Traité des aliments publié en 1702, le médecin Louis Lémery affirme que le chocolat « excite les ardeurs de Vénus ». Casanova est convaincu de ses vertus aphrodisiaques et en boit avant chaque rendez-vous galant, raconte Serge Safran, dans L'Amour gourmand, libertinage gastronomique au XVIII^e siècle. Madame de Pompadour, elle, avale des tasses de cacao parfumé à l'ambre gris ou au jasmin pour combattre sa frigidity. En vain ! Car la gastronomie, aussi excitante soit la recette, n'atteint pas sa cible à tous les coups. Tous ces plaisirs de bouche, au même titre que les huîtres qui « provoquent les ardeurs de Vénus » d'après L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, le caviar, le champagne, le pigeon (jugé aphrodisiaque car il se reproduit lui-même beaucoup), la truffe (dont la légende raconte qu'elle aurait permis à Napoléon d'honorer Marie-Louise et de concevoir le futur roi de Rome après des années d'infertilité) sont des mets luxueux. Le plaisir est-il donc réservé aux seules élites ? « Luxe et volupté sont étroitement liés, confirme Nathalie Helal, auteure de Même les légumes ont un sexe, petite(s) histoire(s) entremêlée(s) de la

nourriture et du sexe. Les plus modestes se contentaient des herbes réputées stimulantes comme la sauge, la sarriette ou la verveine ». Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse ! Le désir s'émousse chez la femme comme chez l'homme et les raisons en sont multiples. Chacun de nous peut y être confronté un jour ou l'autre, voici quelques pistes pour y remédier.

« L'amour dure 3 ans », dit Frédéric Beigbeder. Et le désir alors ? Ce serait encore moins long, de l'ordre de 2 ans maximum si l'on en croit certains sexologues. C'est bien connu, la routine érode le plaisir. Donc, à moins de changer de partenaire tout le temps, chacun d'entre nous a connu ou devrait connaître une baisse de libido au cours de sa vie. Difficile de s'immuniser contre ce phénomène car le désir est une petite chose fragile qui n'épargne personne. « Même si les hommes et les femmes ne sont pas sur un pied d'égalité, tempère Jean-Michel Huet, psychanalyste et psycho-sexologue à Paris. D'abord, le cycle hormonal fait varier le désir chez les femmes. Il est plus important en période de fertilité ». À certaines périodes comme après un accouchement et en pré-ménopause, la libido fléchit. En outre, l'approche de la sexualité diverge selon le sexe. « Pour la majorité des hommes, faire l'amour, ça détend alors que pour les femmes, il faut être détendu pour faire l'amour », résume Jean-Michel Huet... D'ailleurs, selon l'enquête de l'Inserm sur la sexualité des Français, 6,8% des femmes et 1,9% des hommes ont eu une absence ou insuffisance de désir sexuel au cours des 12 derniers mois. Il n'empêche... les hommes ne sont pas mithridatisés contre les nombreuses situations pouvant provoquer une baisse de la libido. Comme les femmes, la fatigue, les soucis professionnels ou encore les préoccupations financières ne les épargnent pas. Des conditions de vie perçues comme négatives sont sans doute l'un des premiers facteurs de baisse du désir. Autre grand ennemi de la libido : les conflits dans le couple ou une simple routine. « Les femmes, et de plus en plus les hommes, ont aussi du mal à se trouver désirables tant les modèles qui s'affichent un peu partout ne correspondent pas à de vrais corps », estime Jean-Michel Huet. La maladie est aussi à l'origine de nombreux troubles du désir, à cause de cet ennemi n°1 qu'est la fatigue, mais aussi à cause de l'anxiété qu'une maladie génère, et des effets indésirables des traitements. Les femmes diabétiques souffrent par exemple fréquemment de mycoses et de sécheresse vaginale. « Si la douleur liée à la maladie n'est pas prise en charge, la libido prend la clé des champs », ajoute Valérie Sugg, psycho-oncologue. Et certaines pathologies font particulièrement obstacle à une vie sexuelle épanouie. « Les personnes atteintes d'un trouble du comportement alimentaire sont aussi celles qui souffrent le plus d'un trouble du désir, affirme Jean-Michel Huet. L'impact sur la libido est majeur parce que l'image du corps est atteinte mais aussi parce que les relations sociales sont perturbées ».

Un traumatisme sexuel peut aussi inhiber le plaisir. Comme l'explique la psychologue Clémentine Gérard dans un ouvrage sur les maltraitances infantiles, les adultes victimes d'abus sexuels dans leur enfance éprouvent « des difficultés au niveau de la sexualité et de l'accès à une intimité. Les troubles sexuels sont de formes diverses : hypersexualité ou manque de libido, absence de plaisir, douleurs, comportements sexuels à risque, etc. Qu'elle soit exacerbée ou inhibée, la sexualité sera toujours perçue comme anormale et génératrice d'une intense culpabilité.

Le match est-il joué

Nul doute, les grands médias américains doutent de plus en plus

nombreux à douter de la victoire de la candidate surprise démocrate Kamala Harris à la prochaine du 5 novembre.

Les sondages sont trop mauvais pour celle qui a remplacé in extremis le président américain Joe Biden qui avait été appelé par tous les appuis du parti démocrate à quitter la course après l'échec cuisant lors du débat de ce jeudi-là 27 juin 2024. Le quotidien américain The Washington Post, soutien historique du parti démocrate, ne soutiendra aucun candidat à la présidentielle du 5 novembre 2024. Une décision marquant un changement de cap après avoir appuyé le camp démocrate depuis 2008.

MAUVAISE NOUVELLE POUR KAMALA HARRIS.

Le prestigieux journal, célèbre pour avoir révélé le Watergate, a annoncé par l'intermédiaire de son Directeur Général, William Lewis, qu'il ne soutiendra aucun candidat lors de l'élection présidentielle américaine du 5 novembre et qu'il s'abstiendra également de le faire pour les élections à venir.

Une source proche de la direction du journal a assuré que la décision avait été prise par le quotidien lui-même et qu'il était « faux » de l'imputer à son propriétaire. « Nous sommes conscients que cette décision donnera lieu à de nombreuses interprétations, qu'elle sera vue comme un soutien implicite à l'un des candidats (certainement le candidat républicain Donald Trump, ndlr) ou au rejet d'un autre, ou comme une fuite devant nos responsabilités. C'est inévitable. Ce n'est pas notre avis », a-t-il écrit sur le site du média, le vendredi 25 octobre.



Les Américains seraient-ils de moins en moins à se déclarer favorables à Harris? DR.

Les sondages, très serrés, n'arrivent pas jusqu'à présent à départager la vice-présidente démocrate Kamala Harris et l'ancien président républicain Donald Trump. Le grand quotidien américain, qui appartient au fondateur d'Amazon, Jeff Bezos, avait soutenu les candidats démocrates lors des élections présidentielles de 2008, 2012, 2016 et 2020. Le syndicat des journalistes du Washington Post s'est dit « très préoccupé » par cette décision, « à 11 jours à peine d'une élection aux enjeux immenses », et s'inquiète d'une ingérence dans les décisions du comité éditorial. « Selon nos journalistes et membres, un soutien à Harris avait déjà été rédigé, et le propriétaire du « Post », Jeff Bezos, a pris la décision de ne pas le publier », poursuit l'organisation dans un communiqué publié sur X. William Lewis a cependant qualifié la décision de vendredi de « retour aux sources », soulignant que le Washington Post s'était également abstenu d'appeler à voter pour l'un ou l'autre candidat en 1960, avant l'élection remportée par

John F. Kennedy. Il considère que cette décision de ne pas prendre parti est « en accord avec les valeurs » du journal, dont la célèbre devise est « La démocratie meurt dans l'obscurité ». « Notre travail, en tant que quotidien de la capitale du plus important pays du monde, est d'être indépendant. C'est ce que nous sommes et ce que nous serons toujours », conclut le Directeur Général. Cette décision survient après que le propriétaire d'un autre grand quotidien américain, le Los Angeles Times, a bloqué le comité éditorial du journal, qui souhaitait soutenir Kamala Harris. Vendredi 25 octobre, le New York Post, un tabloïd ultra-conservateur appartenant à Rupert Murdoch, a appelé à voter pour Donald Trump. De son côté, le 30 septembre, le comité de rédaction du New York Times avait également exprimé son soutien à la candidate démocrate. Ces annonces successives se produisent dans une campagne où l'influence des grandes figures de la presse américaine diminue, tant auprès des électeurs que des candidats eux-mêmes,

qui se tournent de plus en plus vers d'autres médias comme les podcasts ou TikTok. Reste qu'à entendre certains commentateurs américains, le ciel serait tombé sur la tête des démocrates cette semaine. En cause ? Une série de sondages décevants pour leur candidate Kamala Harris face à Donald Trump. Il y a d'abord une étude d'opinion très commentée de NBC News, parue dimanche 13 octobre et réalisée entre le 4 et le 8 octobre, qui place les deux prétendants à la Maison Blanche à 48 % d'intentions de vote chacun. Le mois dernier, le même sondage donnait cinq points d'avance à la vice-présidente. Le 9 octobre, un précédent sondage de l'institut Quinnipiac avait fait du bruit en plaçant Donald Trump en tête de trois points dans le Michigan (Kamala Harris menait en septembre chez ce sondeur) et de deux points dans le Wisconsin (les deux candidats étaient auparavant au coude-à-coude). Des chiffres inhabituels qui ont joué sur la moyenne des agrégateurs de sondages les plus consultés. Dans la moyenne

pondérée concoctée par le sondeur Nate Silver dans sa newsletter, Donald Trump obtient ainsi de maigres gains (moins d'un point de pourcentage) au niveau national et dans la plupart des États-clés par rapport à la semaine précédente. Mais Kamala Harris reste devant au niveau national, en courte tête en Pennsylvanie, dans le Michigan et dans le Wisconsin, tandis que Trump domine légèrement en Géorgie, en Caroline du Nord et (un peu plus) en Arizona.

Le journal Le Soft International est une publication de droit étranger propriété de FINANCE PRESS GROUP en abrégé FINPRESS Groupe, FPG.

FINANCE PRESS GROUP
RCCM
KIN/RCCM/15-A-27926
Id. Nat.
01-93-N00932M

Le Soft International

Global site
lesoftonline.net
lesoft.be
Kin's
kin-s.net
LeSoftConcept
LeWebSoftConstruct
InterCongoPrinters
Radio Télé Action
Masimanimba.
Grand Bandundu
info@lesoft.be
SIP-AFRIMAGES
B-1410 Belgique.
Tél 00-32-488205666.
Fax 00-322-3548978.
eFax 00-1-707-313-3691

DIRECTEUR GÉNÉRAL.
Yerkis Muzama Muzinga.
Phone +243-818371479.

Directeur associé
Yves Soda.

RÉDACTION.
T. Matotu
D. Dadei
Alunga Mbuwa.

DIRECTION COMMERCIALE.
Phone +243-818371479.

Directeur de la publication.
Mankana Makasi.
AMP Agences et Messageries de la Presse belges. Accords spéciaux.
Belgique. Trends. Trends, Tendances.
Le Vif/L'Express. Knack.
© Copyright 2024 FINPRESS.
Imprimé à Kinshasa
InterCongoPrinters

Autorisation de diffusion en R-DC.
M-CM/LMO/0321/MIN/08 datée 13 janvier 2008.

I C P
InterCongoPrinters